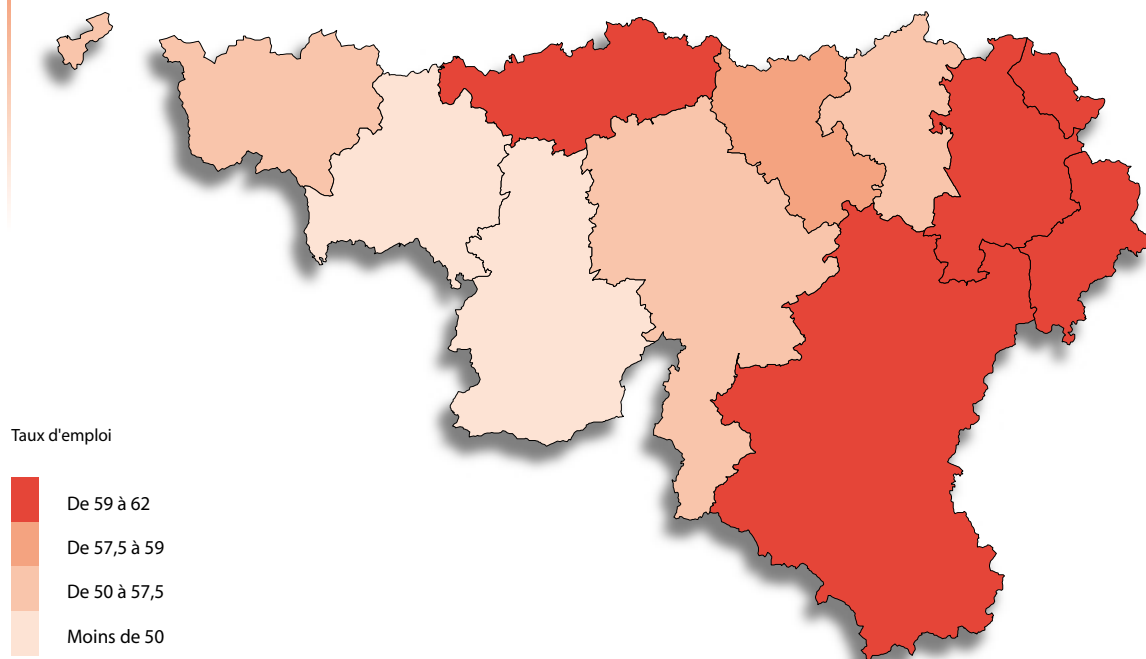


Indicateurs du marché de l'emploi en

WALLONIE

C'est	3 339 516	habitants	jan. 2000
C'est	71 466	établissements	juin 1999
dont	68 664	de moins de 50 salariés	juin 1999
et	2 802	de plus de 50 salariés	juin 1999
qui proposent	865 877	postes de travail salarié	juin 1999
C'est aussi	233 645	indépendants	déc. 1999
C'est encore	218 679	demandeurs d'emploi inoccupés	juin 2000



OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI (OWE)

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE DU MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (SES)

Place de la Wallonie,1

5100 JAMBES

Tél : 081 33 30 50

Fax : 081 33 30 55

J.Vanstraeten@mrw.wallonie.be

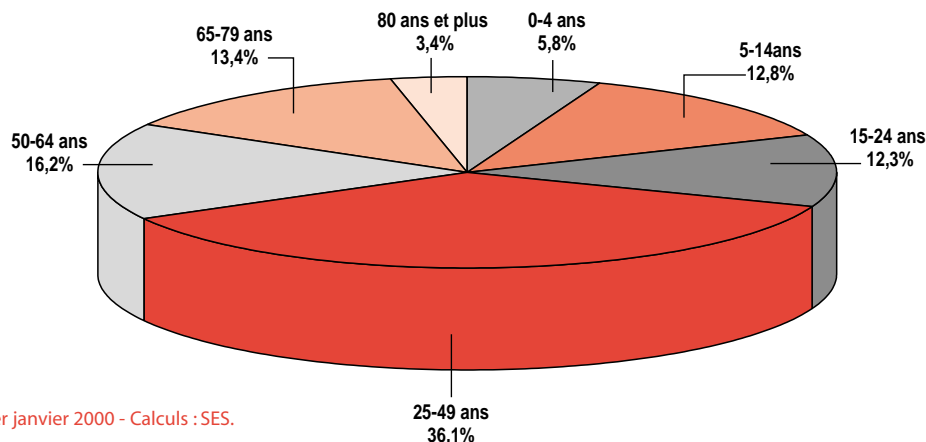
<http://mrw.wallonie.be/ses>

<http://mrw.wallonie.be/owe>



Les chiffres de population en Région wallonne

1 Population au 1er janvier 2000

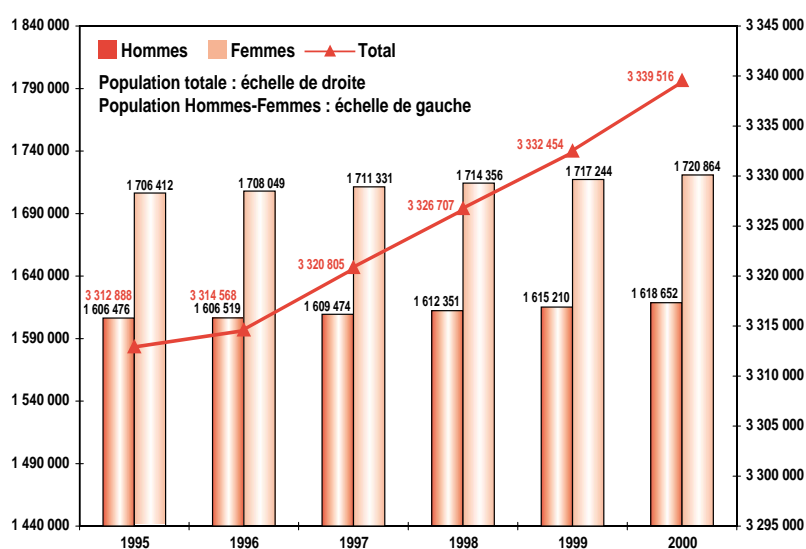


Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES.

La Wallonie comptait, au 1er janvier 2000, 3 339 516 habitants, soit 32,6% de la population du Royaume. La répartition par âge de la population wallonne met en évidence une structure plus jeune que celle du Royaume. En effet, le pourcentage des moins de 25 ans y est supérieur de plus de 1 point de pourcentage (p.p.) : 30,9% en Wallonie, contre 29,7% en Belgique. Tous les groupes d'âge au sein de la population des moins de 25 ans retenus dans notre schéma (0-4 ans, 5-14 ans, 15-24 ans) sont plus présents au sein de la population wallonne que dans l'ensemble du Royaume et plus spécialement les populations de moins de 15 ans. La fécondité plus élevée en Wallonie que dans le reste du Royaume est une des rai-

sons principales de cette différence de structure par âge. A l'autre bout de la vie, les âges les plus élevés sont proportionnellement aussi nombreux dans la population wallonne qu'en Belgique, malgré une mortalité plus grande aux âges élevés en Wallonie. Ce sont donc les autres classes d'âges, appelées classes en âge d'activité, qui compensent la plus forte représentation des jeunes Wallons. Les 25-49 ans ne représentent que 36,1% de la population wallonne, contre 36,7% en Belgique ; de même, la part des 50-64 ans dans la population wallonne est de 16,2%, soit 0,5 p.p. de moins que leur part dans la population de la Belgique.

2 Evolution absolue de la population totale wallonne de 1995 à 2000 selon le genre



Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES

Entre 1995 et 2000, la population wallonne s'est accrue de 26 628 personnes, ce qui représente une hausse de 0,8% sur cinq ans, légèrement inférieure à la croissance

belge, qui atteint 1,1% sur la même période. Calculé en moyenne annuelle, ce pourcentage est de 0,16% en Wallonie, contre 0,21% pour l'ensemble de la Belgique.

3 Mouvements de la population de 1995 à 2000

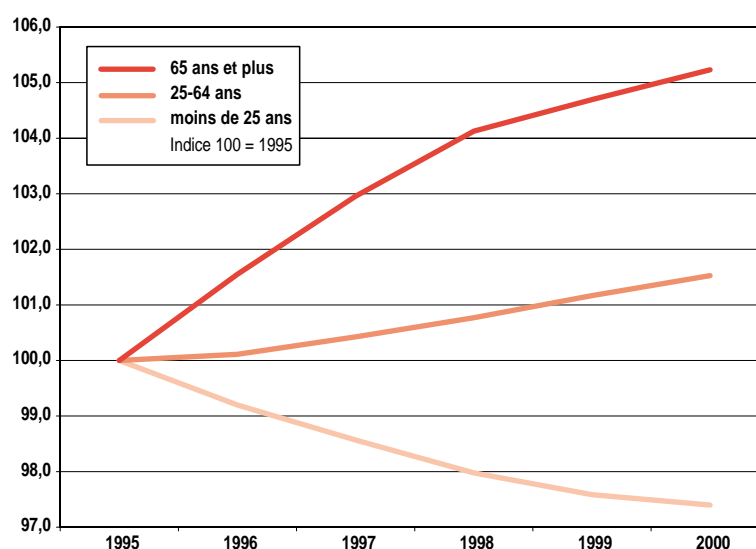
	année	naissance	décès	solde naturel	solde migratoire	ajustement statistique
Chiffres absolus	1995	37 588	36 942	646	6 322	-5 288
	1996	38 497	36 919	1 578	3 887	772
	1997	38 542	36 769	1 773	2 891	1 238
	1998	38 326	37 127	1 199	4 628	-80
	1999	38 322	36 940	1 382	5 887	-207
Pour 1000 hab.	1995	11,3	11,1	0,2	1,9	-1,6
	1996	11,6	11,1	0,5	1,2	0,2
	1997	11,6	11,1	0,5	0,9	0,4
	1998	11,5	11,2	0,4	1,4	0,0
	1999	11,5	11,1	0,4	1,8	-0,1

Note : solde migratoire : y compris les rayés d'office, les rayés réinscrits et les changements de registre (depuis 1998).
Source : INS, 1er janvier 2000 – Calculs : SES

Entre 1995 et 2000, la Wallonie a bénéficié d'un solde migratoire plus favorable que pour l'ensemble du Royaume, ce qui signifie que la différence entre le nombre de personnes qui sont venues s'installer en Wallonie et celles qui l'ont quittée en migrant est proportionnellement plus élevée que pour l'ensemble du Royaume. En moyenne entre 1995 et 2000, ce solde des migrations représentait 1,4‰ habitants en Wallonie, contre 1,0‰ en Belgique. Inversement, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) est plus défavorable à la croissance de la population en Wallonie que dans l'ensemble de la Belgique. En effet, si le nombre

de naissances est proportionnellement plus élevé en Wallonie, avec un taux de natalité de 11,5‰ habitants en moyenne entre 1995 et 2000, contre 11,3‰ en Belgique, le taux de mortalité y est plus défavorable : 11,1‰ habitants, contre 10,3‰ pour le Royaume. La mortalité ramène l'apport du solde naturel à la croissance à 0,4‰ habitants, alors qu'il est de 1,0‰ en Belgique en moyenne entre 1995 et 2000. Rappelons que l'espérance de vie à la naissance calculée en 1996/1998 en Wallonie est de 73,0 ans pour les hommes et 80,1 ans pour les femmes, soit respectivement 1,6 ans et 1,0 an de moins que pour la Belgique.

4 Evolution des populations de moins de 25 ans et de plus de 65 ans (1995-2000)



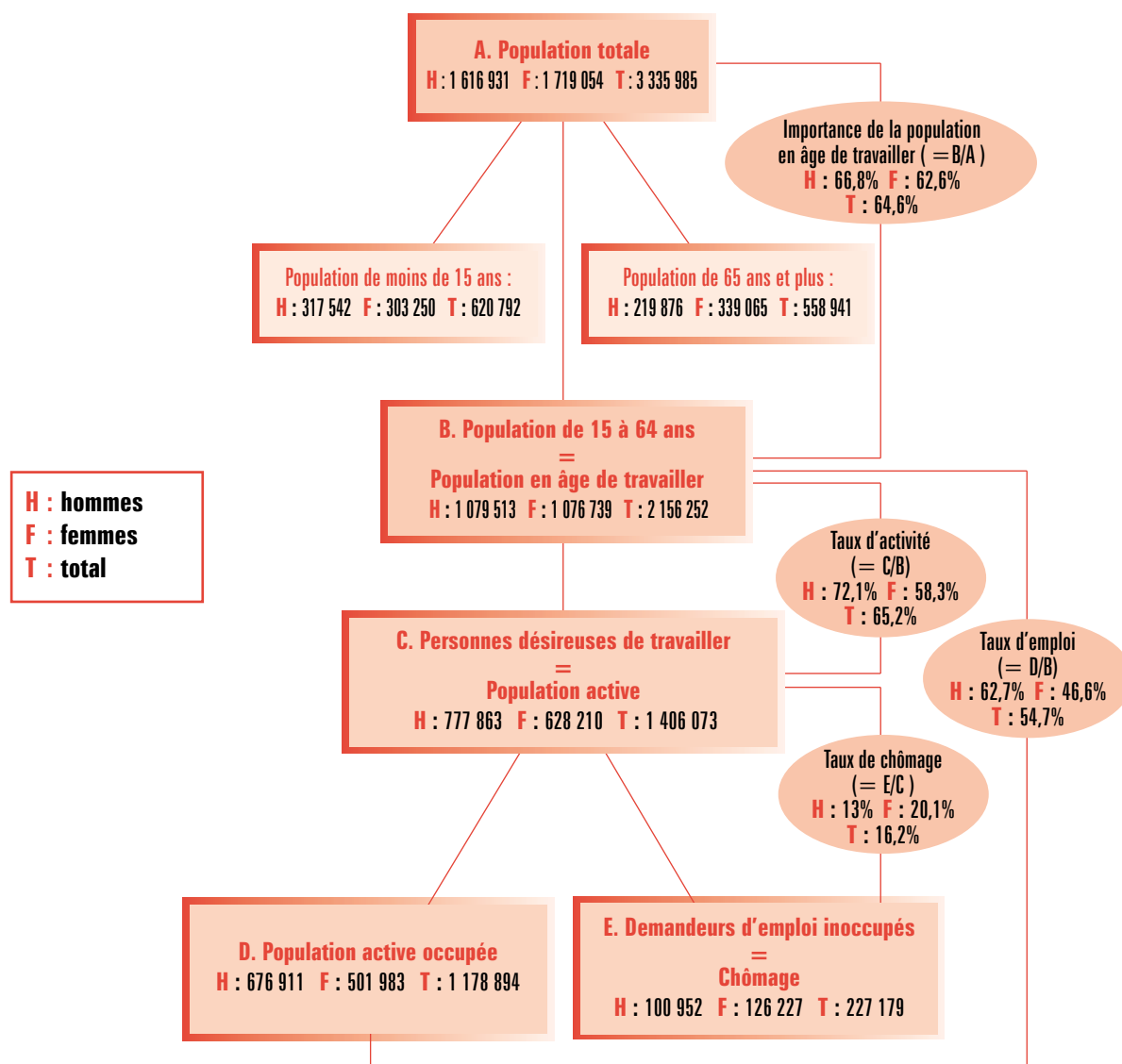
Légende : 1995 = indice 100 • Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES

Les grands groupes d'âge depuis 1995 suivent les mêmes tendances en Wallonie et en Belgique. On remarquera toutefois que la population des 65 ans et plus s'accroît moins rapidement en Wallonie par rapport à l'évolution nationale de cette tranche d'âge : +5,2% en 2000 par rap-

port à 1995 en Wallonie, contre +7,4% pour le Royaume. Par contre, les moins de 25 ans et les 25-64 ans en Wallonie et dans l'ensemble du Royaume évoluent dans les mêmes proportions, respectivement -2,5% et un peu plus de +1%.

La structure d'activité de la population wallonne

1 Structure générale et principaux indicateurs de la population active

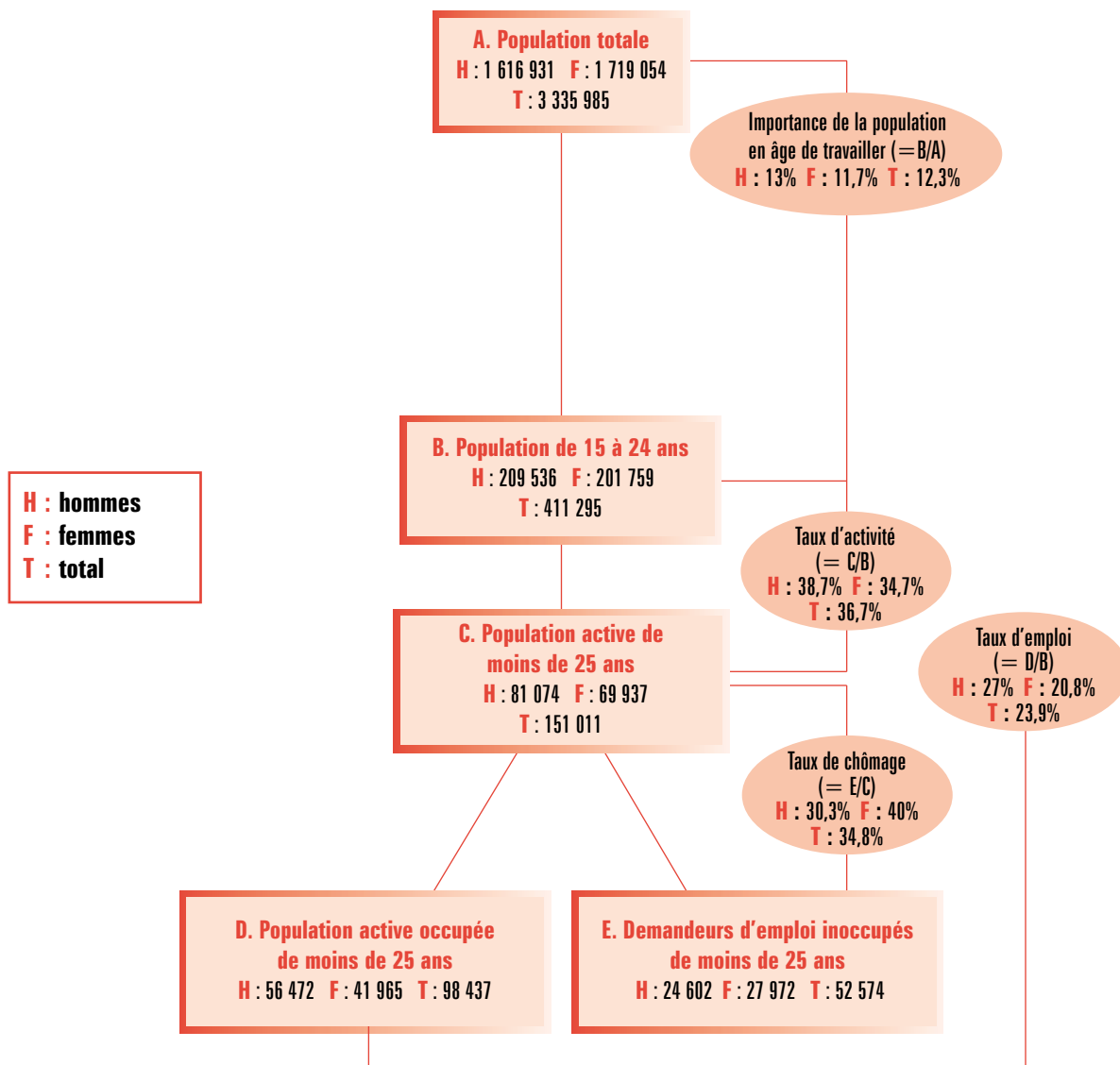


Source : SES, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Le taux d'activité représente la proportion de personnes en âge de travailler (15-64 ans), qui se présentent sur le marché du travail (qu'elles soient en emploi ou au chômage). En Wallonie, ce taux s'élève à 65,2%. 72,1% des hommes de 15 à 64 ans et 58,3% des femmes dans cette tranche d'âge se présentent sur le marché du travail. Ces taux sont quasiment identiques à ceux qui sont observés pour l'ensemble du pays (respectivement 65,2%, 72,1% et 58,1%). Les taux d'emploi, par contre, sont plus faibles en Wallonie, étant donné l'importance du chômage dans la région. En effet, en Wallonie, 54,7% des personnes en

âge de travailler ont un emploi, contre 58,1% en Belgique. Un peu moins de la moitié des femmes âgées de 15 à 64 ans (46,6%) et environ six hommes sur dix (62,7%) travaillent. Ces taux sont plus faibles qu'au niveau belge (respectivement 50,1% et 65,9%). Corrélativement, les taux de chômage sont plus élevés en Wallonie (16,2% au total, 13% pour les hommes et 20,1% pour les femmes) que dans le reste du pays (respectivement 10,9%, 8,6% et 13,8%).

2 Structure d'activité de la population de moins de 25 ans



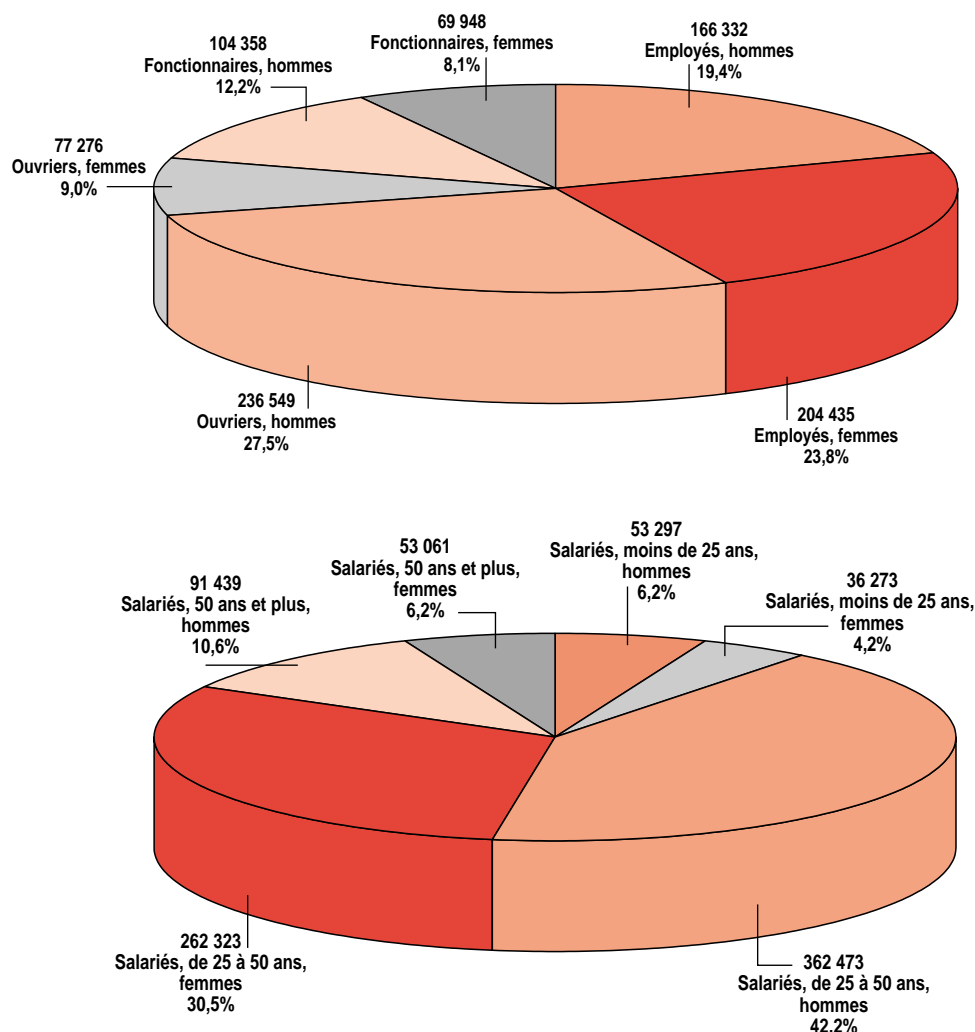
Source : SES, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 30 juin 1999 – Calculs : SES

En Wallonie, 36,7% des jeunes âgés de 15 à 25 ans se présentent sur le marché du travail. Ce taux relativement faible s'explique par la grande proportion de jeunes qui sont encore aux études (en raison de l'obligation scolaire à temps plein jusqu'à 18 ans et parce que de nombreux jeunes préfèrent prolonger leurs études pour s'assurer de meilleures perspectives sur le marché du travail). Le taux d'emploi, qui ne prend en compte que les jeunes qui ont effectivement trouvé un emploi, est encore plus faible : 23,9% des jeunes Wallons travaillent. Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes : 34,8% de la population active (30,3% chez les hommes et 40,0% chez

les femmes). S'il est vrai que ces chiffres sont interpellants, il faut nuancer l'interprétation en fonction du taux d'activité. En effet, le taux de chômage se calcule en divisant le nombre de chômeurs par la population active. Dans le cas des jeunes, la population active est relativement réduite (puisque, nous l'avons vu, seul un peu plus d'un tiers des jeunes de 15 à 25 ans se présentent sur le marché du travail). De plus, les personnes qui se présentent tôt sur le marché du travail sont en général moins qualifiées, les jeunes universitaires se présentant en moyenne sur le marché du travail après l'âge de 22 ans.

Les salariés résidant en Région wallonne

1 Répartition selon le genre et le statut et selon le genre et l'âge



Source : ONSS-LATG, 2ème trimestre 2000 - Calculs : OSEC

Avant de commencer l'analyse, il convient de rappeler que cette statistique ne couvre que les salariés assujettis à l'ONSS (voir note méthodologique). En Belgique, 28,4% des salariés résident en Wallonie.

Les femmes représentent 40,9% des salariés résidant en Wallonie (proportion légèrement plus faible que celle qui est observée pour l'ensemble de la Belgique, 41,6%). Cette répartition varie cependant fortement selon le secteur d'activité. Les femmes exercent en général beaucoup moins souvent que les hommes un emploi dans l'industrie (17,8% de femmes) à l'exception de l'industrie de l'habillement et des fourrures (80,8% de femmes). Très peu de salariées wallonnes travaillent dans la construction. Dans les services non marchands, la part des femmes varie fortement d'un sous-secteur à l'autre. Enfin, elles sont majoritaires dans la plupart des sous-secteurs

des services aux personnes ou non marchands (éducation : 65,8% de femmes ; santé et action sociale : 76,6% ; activités associatives diverses : 55% ; services personnels : 75,7% et services domestiques : 60,4%).

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 10,4% des salariés résidant en Wallonie. Les salariés de plus de 50 ans représentent 16,8% du total. Par rapport à l'ensemble de la Belgique, il s'agit d'une structure par âge un peu plus vieille (respectivement 11,6% de jeunes et 15,6% de salariés de plus de 50 ans). A nouveau cette répartition varie fortement en fonction du secteur d'activité. Dans l'horeca et les services personnels, la part des jeunes salariés dépasse 30%. Dans la production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude et les activités associatives diverses, c'est la part des plus de 50 ans qui est fort importante (plus de 30%).

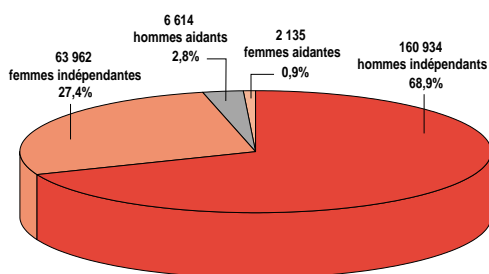
2 Répartition des salariés résidents selon les secteurs d'activité

Secteur d'activité NACEBEL	Tranche d'âge				Sexe		Total
	moins de 25 ans	de 25 à 50 ans	plus de 50 ans	inconnu	Hommes	Femmes	
01 Agriculture, chasse et s.a	1 202	3 458	495	5	3 852	1 308	5 160
02 Sylviculture, exploitation forestière et s.a	60	333	78	0	422	49	471
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	12	68	14	0	74	20	94
Agriculture	1 274	3 859	587	5	4 348	1 377	5 725
10 Extraction de houille, de lignite et de tourbe	6	54	10	0	64	6	70
14 Autres industries extractives	235	2 341	766	0	3 121	221	3 342
15 Industries alimentaires	2 880	14 847	2 295	0	13 806	6 216	20 022
16 Industrie du tabac	14	154	23	0	146	45	191
17 Industrie textile	452	3 826	687	0	3 332	1 633	4 965
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	61	853	191	0	212	893	1 105
19 Industrie du cuir et de la chaussure	14	142	30	0	140	46	186
20 Travail du bois et fabr. d'articles en bois	398	2 016	236	0	2 425	225	2 650
21 Industrie du papier et du carton	368	3 598	750	0	3 920	796	4 716
22 Edition, imprimerie, reproduction	445	4 942	1 082	0	4 321	2 148	6 469
23 Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	18	198	81	0	279	18	297
24 Industrie chimique	1 031	13 159	2 843	0	12 354	4 679	17 033
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	476	3 802	582	0	4 183	677	4 860
26 Fabr. d'autres produits minéraux non métalliques	850	9 687	2 400	0	11 733	1 204	12 937
27 Métallurgie	702	11 696	3 068	0	14 592	874	15 466
28 Travail des métaux	1 490	11 805	2 658	0	14 417	1 536	15 953
29 Fabr. de machines et équipements	1 212	10 058	2 625	0	12 421	1 474	13 895
30 Fabr. de machines de bureau et de matériel informatique	5	36	5	0	35	11	46
31 Fabr. de machines et appareils électriques	510	5 040	1 385	0	5 920	1 015	6 935
32 Fabr. d'équipements de radio, télévision et communication	179	1 821	363	0	1 685	678	2 363
33 Fabr. d'instruments de précision	204	1 451	232	0	1 240	647	1 887
34 Constr. et ass. de véh. automobiles, de (semi-)remorques	903	3 932	358	0	4 724	469	5 193
35 Fabr. d'autres matériels de transport	316	3 822	767	0	4 499	406	4 905
36 Fabr. de meubles, industries diverses	407	1 996	340	0	2 228	515	2 743
37 Récupération de matières recyclables	85	640	91	0	678	138	816
40 Prod. et distr. d'élect., de gaz, de vapeur et d'eau chaude	298	2 994	1 759	0	4 289	762	5 051
41 Captage, épuration et distribution d'eau	52	985	329	0	1 069	297	1 366
Industrie	13 611	115 895	25 956	0	127 833	27 629	155 462
45 Construction	9 474	40 087	6 598	0	53 803	2 356	56 159
50 Commerce et réparation de véhicules, carburants (détail)	3 658	11 547	2 028	0	14 696	2 537	17 233
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	2 875	27 743	5 975	0	26 005	10 588	36 593
52 Commerce de détail	11 426	46 004	6 852	0	21 612	42 670	64 282
55 Hôtels et restaurants	6 839	14 156	1 669	0	10 466	12 198	22 664
60 Transports terrestres	2 030	30 604	6 432	0	36 457	2 609	39 066
61 Transports par eau	12	41	17	0	63	7	70
62 Transports aériens	418	2 086	173	0	1 904	773	2 677
63 Services auxiliaires des transports	882	4 344	613	0	3 981	1 858	5 839
64 Postes et télécommunications	1 353	20 814	5 663	0	19 728	8 102	27 830
65 Inter médiation financière	1 341	15 955	5 811	0	12 695	10 412	23 107
66 Assurance	454	5 358	1 404	0	4 054	3 162	7 216
67 Auxiliaires financiers	252	2 850	487	0	1 351	2 238	3 589
70 Activités immobilières	275	3 262	1 140	0	2 300	2 377	4 677
71 Location sans opérateur	196	756	124	0	793	283	1 076
72 Activités informatiques	657	5 750	467	0	5 409	1 465	6 874
73 Recherche et développement	358	2 362	449	0	1 903	1 266	3 169
74 Autres services fournis aux entreprises	11 548	42 750	6 316	0	32 077	28 537	60 614
Services marchands	44 574	236 382	45 620	0	195 494	131 082	326 576
75 Administration publique, serv. coll. gén. et séc. soc. obl.	3 293	60 805	17 190	0	50 901	30 387	81 288
80 Education	5 138	75 995	31 411	27	38 551	74 020	112 571
85 Santé et action sociale	7 513	64 683	9 782	0	19 184	62 794	81 978
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	128	1 357	195	0	1 523	157	1 680
91 Activités associatives diverses	684	6 708	3 734	0	5 011	6 115	11 126
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	1 551	6 672	1 551	0	5 663	4 111	9 774
93 Services personnels	1 886	3 439	601	0	1 442	4 484	5 926
95 Services domestiques	57	651	259	0	383	584	967
99 Organismes extra-territoriaux	29	540	172	0	403	338	741
Services aux personnes ou non-marchands	20 279	220 850	64 895	27	123 061	182 990	306 051
98 Activités mal définies	358	7 723	844	0	2 700	6 225	8 925
TOTAL	89 570	624 796	144 500	32	507 239	351 659	858 898

Source : ONSS-LATG, 2ème trimestre 2000 - Calculs : OSEC

Les indépendants et les aidants résidant en Wallonie

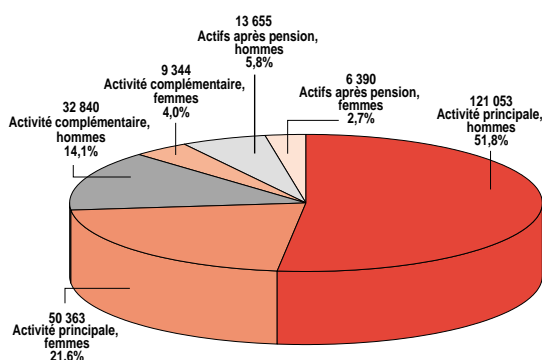
1 Répartition selon le genre et le régime de travail



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

Au 31 décembre 1999, la Wallonie comptait 233 645 indépendants et aidants, soit 30% de l'emploi non salarié en Belgique. La majorité des travailleurs non salariés sont des hommes (72%), comme pour l'ensemble de la Belgique (71%) et ont le statut d'indépendants au sens strict (96% des non salariés, contre 94% pour la Belgique). Il est important de rappeler que le conjoint aidant, mari ou épouse, de l'assujéti n'est pas comptabilisé par cette statistique (voir note méthodologique), ce qui explique la faible proportion d'aidants (4%) parmi les non salariés et la faible part des femmes dans ce statut.

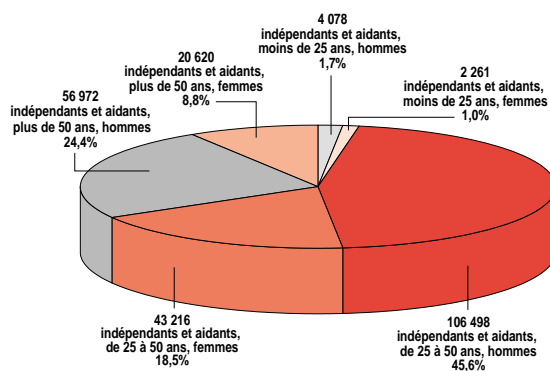
2 Répartition selon le genre et le statut



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

La majorité des indépendants et aidants exercent leur activité à titre principal (73% des non salariés), 18% l'exercent à titre complémentaire et 9% sont actifs après la pension. Ces proportions sont très semblables au niveau belge (respectivement 74%, 18% et 8%). Les hommes sont majoritaires au sein de chacune des trois catégories, mais plus encore parmi les indépendants qui exercent leur activité à titre complémentaire (78% d'hommes, contre 71% parmi ceux qui exercent leur activité à titre principal et 68% parmi les actifs après l'âge de la pension). Les pourcentages observés pour la Belgique sont très proches (respectivement 77%, 70% et 71%).

3 Répartition selon le genre et l'âge



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 3% des non salariés, ceux qui sont âgés de 25 à 50 ans, 64% et les plus de 50 ans, 33%. Les proportions observées au niveau belge sont tout à fait semblables (respectivement 3%, 65% et 32%). Tant au niveau wallon qu'au niveau belge, la proportion de femmes au sein des trois catégories d'âge a tendance à diminuer avec l'accroissement de l'âge : elles représentent 36% des indépendants et aidants de moins de 25 ans, 29% des 25 à 50 ans et 27% des plus de 50 ans (respectivement 38%, 30% et 25%).

4 Evolution du nombre d'indépendants et d'aidants selon le genre et le régime de travail de 1995 à 1999

Année	Régime	Activité principale			Activité complémentaire			Actifs après l'âge de la pension			Total
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1995	Indépendants	114 786	46 517	161 303	29 521	7 186	36 707	12 983	7 488	20 471	218 481
	Aidants	7 066	2 056	9 122	238	41	279	185	111	296	9 697
	Total	121 852	48 573	170 425	29 759	7 227	36 986	13 168	7 599	20 767	228 178
1999	Indépendants	114 975	48 422	163 397	32 535	9 242	41 777	13 424	6 298	19 722	224 896
	Aidants	6 078	1 941	8 019	305	102	407	231	92	323	8 749
	Total	121 053	50 363	171 416	32 840	9 344	42 184	13 655	6 390	20 045	233 645
Taux de croissance 95-99	Indépendants	0,2%	4,1%	1,3%	10,2%	28,6%	13,8%	3,4%	-15,9%	-3,7%	2,9%
	Aidants	-14,0%	-5,6%	-12,1%	28,2%	148,8%	45,9%	24,9%	-17,1%	9,1%	-9,8%
	Total	-0,7%	3,7%	0,6%	10,4%	29,3%	14,1%	3,7%	-15,9%	-3,5%	2,4%

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

Entre 1995 et 1999, le nombre d'indépendants et aidants a augmenté de 2,4% en Wallonie (soit +5 467 unités). Cette progression est plus faible qu'au niveau belge (+4,2%). C'est l'emploi exercé à titre complémentaire qui a connu la plus forte augmentation, avec un taux de croissance de 14,1% (soit +5 198 personnes). La même tendance s'observe au niveau belge, mais de manière encore plus accentuée (+18,5%). L'emploi exercé à titre principal n'a augmenté que de 0,6% (+991 unités), contre +1,8% au niveau belge. Tant au niveau wallon qu'au

niveau belge, le nombre d'actifs après la pension diminue (respectivement -3,5% et -0,6%).

En Wallonie comme pour l'ensemble de la Belgique, l'emploi a crû essentiellement pour les indépendants au sens strict (+2,9% en Wallonie et +5,0% en Belgique). Le nombre d'aidants diminue (respectivement -9,8% et -7,3%). La croissance de l'emploi a principalement bénéficié aux femmes (+4,3%, contre +1,7% pour les hommes). Cette même tendance s'observe au niveau belge (respectivement +7,6% et +2,9%).

5 Evolution du nombre d'indépendants et d'aidants selon le secteur d'activité de 1995 à 1999

Année	Régime	Secteur d'activité							Total
		Agriculture	Pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	
1995	Indépendants	26 485	162	46 655	85 606	41 427	17 270	1 336	218 941
	Aidants	3 158	7	2 155	3 001	747	602	37	9 707
	Total	29 643	169	48 810	88 607	42 174	17 872	1 373	228 648
1999	Indépendants	24 478	159	46 708	86 107	47 852	18 918	674	224 896
	Aidants	2 904	5	1 746	2 824	695	547	28	8 749
	Total	27 382	164	48 454	88 931	48 547	19 465	702	233 645
Taux de croissance 95-99	Indépendants	-7,6%	-1,9%	0,1%	0,6%	15,5%	9,5%	-49,6%	2,7%
	Aidants	-8,0%	-28,6%	-19,0%	-5,9%	-7,0%	-9,1%	-24,3%	-9,9%
	Total	-7,6%	-3,0%	-0,7%	0,4%	15,1%	8,9%	-48,9%	2,2%

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

Parmi les sept grands secteurs que permet de distinguer la statistique de l'INASTI (agriculture, pêche, industrie et artisanat, commerce, professions libérales, services et divers), c'est le secteur des professions libérales qui connaît la plus forte progression en Wallonie (+6 373 unités, soit +15,1%) comme pour l'ensemble de la Belgique (+15,9%), suivi du secteur des services (+1 593 unités, soit

+8,9%). L'emploi dans le secteur du commerce augmente également (+324 unités, soit +0,4%), mais beaucoup plus faiblement qu'au niveau belge (+4,7%). Dans les autres secteurs, l'emploi diminue. A noter que l'emploi dans l'industrie et l'artisanat diminue plus faiblement en Wallonie que dans l'ensemble de la Belgique (-0,7%, contre -1,9%).

6 Répartition des indépendants et aidants selon les professions et le statut

Professions - secteurs		Activité principale		Activité complémentaire		Activité après la pension		Total	
		empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total
101	Maraîchers	161	72,2	32	14,3	30	13,5	223	100,0
102	Horticulteurs	1 282	62,9	671	32,9	84	4,1	2 037	100,0
103	Viticulteurs	17	60,7	6	21,4	5	17,9	28	100,0
104	Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	15 866	72,5	1 835	8,4	4 197	19,2	21 898	100,0
105	Exploitation des forêts	1 060	61,0	605	34,8	72	4,1	1 737	100,0
106	Diverses activités liées à l'agriculture	579	55,2	381	36,3	89	8,5	1 049	100,0
130-136	Adm. de sociétés - agriculture	286	69,8	44	10,7	80	19,5	410	100,0
201	Pêche	11	73,3	4	26,7	0	0,0	15	100,0
202	Pêche en eau douce	36	70,6	13	25,5	2	3,9	51	100,0
230-235	Adm. de sociétés - pêche	74	75,5	12	12,2	12	12,2	98	100,0
AGRICULTURE ET PECHE		19 372	70,3	3 603	13,1	4 571	16,6	27 546	100,0
301	Industrie des mines	43	71,7	7	11,7	10	16,7	60	100,0
302	Industrie des carrières	128	79,5	15	9,3	18	11,2	161	100,0
303	Industrie des métaux	1 642	69,6	482	20,4	236	10,0	2 360	100,0
304	Industrie des céramiques	41	58,6	16	22,9	13	18,6	70	100,0
305	Industrie verrière	46	78,0	8	13,6	5	8,5	59	100,0
306	Industrie chimique	175	79,5	31	14,1	14	6,4	220	100,0
307	Industrie alimentaire	3 968	87,8	230	5,1	321	7,1	4 519	100,0
308	Industrie textile	206	76,0	37	13,7	28	10,3	271	100,0
309	Industrie du vêtement	464	69,3	56	8,4	150	22,4	670	100,0
310	Industrie du bâtiment	11 936	72,1	3 652	22,1	969	5,9	16 557	100,0
311	Industrie du bois et de l'ameublement	2 698	71,5	805	21,3	270	7,2	3 773	100,0
312	Industrie des peaux et cuirs	250	63,8	45	11,5	97	24,7	392	100,0
313	Industrie du tabac	14	73,7	1	5,3	4	21,1	19	100,0
314	Industrie du papier	86	69,4	28	22,6	10	8,1	124	100,0
315	Industrie du livre	346	69,2	96	19,2	58	11,6	500	100,0
316	Industrie d'art et de précision	2 120	70,1	620	20,5	286	9,5	3 026	100,0
317	Transports	2 571	80,5	387	12,1	234	7,3	3 192	100,0
318	Bateliers	300	93,2	5	1,6	17	5,3	322	100,0
319	Exploitants de remorqueurs	22	75,9	3	10,3	4	13,8	29	100,0
330-335	Adm. de sociétés - industrie et artisanat	9 565	78,9	1 587	13,1	978	8,1	12 130	100,0
INDUSTRIE ET ARTISANAT		36 621	75,6	8 111	16,7	3 722	7,7	48 454	100,0
401	Commerce en gros	1 654	72,8	308	13,6	310	13,6	2 272	100,0
402	Commerce en détail	19 858	74,3	3 423	12,8	3 435	12,9	26 716	100,0
403	Commerce en gros et en détail	607	61,1	318	32,0	69	6,9	994	100,0
404	Banques	519	77,9	105	15,8	42	6,3	666	100,0
405	Assurances	2 032	43,4	1 752	37,4	901	19,2	4 685	100,0
406	Intermédiaires commerciaux	8 307	61,1	4 205	30,9	1 089	8,0	13 601	100,0
407	Industrie hôtelière	9 214	85,1	1 127	10,4	483	4,5	10 824	100,0
408	Divertissements publics	1 551	67,4	514	22,3	235	10,2	2 300	100,0
409	Forains	377	86,1	34	7,8	27	6,2	438	100,0
410	Marchands ambulants, colporteurs,...	1 263	59,4	687	32,3	178	8,4	2 128	100,0
430-435	Adm. de sociétés - commerce	18 921	77,8	4 183	17,2	1 203	4,9	24 307	100,0
COMMERCE		64 303	72,3	16 656	18,7	7 972	9,0	88 931	100,0
501	Médecins, chirurgiens	8 018	85,1	650	6,9	752	8,0	9 420	100,0
502	Dentistes	1 968	95,4	43	2,1	52	2,5	2 063	100,0
503	Pharmaciens	1 441	88,5	68	4,2	120	7,4	1 629	100,0
504	Vétérinaires	1 221	92,4	67	5,1	34	2,6	1 322	100,0
505	Paramédical	7 930	72,5	2 812	25,7	194	1,8	10 936	100,0
506	Enseignement privé	1 162	62,5	626	33,7	71	3,8	1 859	100,0
507	Sciences	264	40,1	371	56,3	24	3,6	659	100,0
508	Lettres	846	64,0	422	31,9	53	4,0	1 321	100,0
509	Arts	1 386	63,1	698	31,8	113	5,1	2 197	100,0
514	Avocats	2 733	91,2	102	3,4	162	5,4	2 997	100,0
515	Notaires	495	90,5	10	1,8	42	7,7	547	100,0
516	Huissiers de justice	229	89,1	9	3,5	19	7,4	257	100,0
517	Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	1 599	56,1	1 003	35,2	246	8,6	2 848	100,0
518	Architectes	3 055	85,8	326	9,2	181	5,1	3 562	100,0
519	Prof. diverses à caract. intellectuel	3 258	54,4	2 317	38,7	418	7,0	5 993	100,0
530-535	Adm. de sociétés - prof. libérales	682	72,8	206	22,0	49	5,2	937	100,0
PROFESSIONS LIBERALES		36 287	74,7	9 730	20,0	2 530	5,2	48 547	100,0
601	Soins de beauté	6 887	86,5	668	8,4	403	5,1	7 958	100,0
602	Prof. diverses à caract. manuel	7 197	65,7	3 189	29,1	576	5,3	10 962	100,0
630-635	Adm. de sociétés - services	383	70,3	134	24,6	28	5,1	545	100,0
SERVICES		14 467	74,3	3 991	20,5	1 007	5,2	19 465	100,0
000	Autres professions	295	52,2	35	6,2	235	41,6	565	100,0
030-035	Adm. de sociétés - divers	71	51,8	58	42,3	8	5,8	137	100,0
DIVERS		366	52,1	93	13,2	243	34,6	702	100,0
TOTAL		171 416	73,4	42 184	18,1	20 045	8,6	233 645	100,0

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

7 Secteurs d'activité représentant plus de 80% de l'emploi indépendant à titre principal

Professions - secteurs	emploi ch.abs.	% de l'emploi total	cumul en %
402 Commerce en détail	19 858	11,6%	11,6%
430-435 Adm. de sociétés - commerce	18 921	11,0%	22,6%
104 Cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	15 866	9,3%	31,9%
310 Industrie du bâtiment	11 936	7,0%	38,8%
330-335 Adm.de sociétés - Industrie et artisanat	9 565	5,6%	44,4%
407 Industrie hôtelière	9 214	5,4%	49,8%
406 Intermédiaires commerciaux	8 307	4,8%	54,6%
501 Médecins, chirurgiens	8 018	4,7%	59,3%
505 Paramédical	7 930	4,6%	63,9%
602 Prof. diverses à caract. manuel	7 197	4,2%	68,1%
601 Soins de beauté	6 887	4,0%	72,2%
307 Industrie alimentaire	3 968	2,3%	74,5%
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	3 258	1,9%	76,4%
518 Architectes	3 055	1,8%	78,2%
514 Avocats	2 733	1,6%	79,8%
311 Industrie du bois et de l'ameublement	2 698	1,6%	81,3%
Autres	32 005	18,7%	
Total	171 416	100%	

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

8 Secteurs d'activité représentant plus de 80% de l'emploi indépendant à titre complémentaire

Professions - secteurs	emploi ch.abs.	% de l'emploi total	cumul en %
406 Intermédiaires commerciaux	4 205	10,0%	10,0%
430-435 Adm. de sociétés - commerce	4 183	9,9%	19,9%
310 Industrie du bâtiment	3 652	8,7%	28,5%
402 Commerce en détail	3 423	8,1%	36,7%
602 Prof. diverses à caract. manuel	3 189	7,6%	44,2%
505 Paramédical	2 812	6,7%	50,9%
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	2 317	5,5%	56,4%
104 Cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	1 835	4,3%	60,7%
405 Assurances	1 752	4,2%	64,9%
330-335 Adm.de sociétés - Industrie et artisanat	1 587	3,8%	68,6%
407 Industrie hôtelière	1 127	2,7%	71,3%
517 Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	1 003	2,4%	73,7%
311 Industrie du bois et de l'ameublement	805	1,9%	75,6%
509 Arts	698	1,7%	77,3%
410 Marchands ambulants, colporteurs,...	687	1,6%	78,9%
102 Horticulteurs	671	1,6%	80,5%
Autres	8 238	19,5%	
Total	42 184	100%	

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

9 Spécialisation des indépendants et aidants de la Wallonie par rapport à la Belgique

Professions - secteurs	emploi ch. abs.	% de l'emploi total	spécialisation ./ à la Wallonie	spécialisation ./ à la Belgique
101 Maraîchers	223	0,1%	1,00	0,27
102 Horticulteurs	2 037	0,9%	1,00	0,68
103 Viticulteurs	28	0,0%	1,00	0,29
104 Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	21 898	9,4%	1,00	1,19
105 Exploitation des forêts	1 737	0,7%	1,00	2,98
106 Diverses activités liées à l'agriculture	1 049	0,4%	1,00	0,60
130-136 Adm. de sociétés - agriculture	410	0,2%	1,00	1,80
201 Pêche	15	0,0%	1,00	0,52
202 Pêche en eau douce	51	0,0%	1,00	1,96
230-235 Adm. de sociétés - pêche	98	0,0%	1,00	0,42
AGRICULTURE ET PECHE	27 546	11,8%	1,00	1,10
301 Industrie des mines	60	0,0%	1,00	0,92
302 Industrie des carrières	161	0,1%	1,00	1,83
303 Industrie des métaux	2 360	1,0%	1,00	0,95
304 Industrie des céramiques	70	0,0%	1,00	1,18
305 Industrie verrière	59	0,0%	1,00	0,80
306 Industrie chimique	220	0,1%	1,00	1,33
307 Industrie alimentaire	4 519	1,9%	1,00	0,93
308 Industrie textile	271	0,1%	1,00	0,44
309 Industrie du vêtement	670	0,3%	1,00	1,14
310 Industrie du bâtiment	16 557	7,1%	1,00	1,15
311 Industrie du bois et de l'ameublement	3 773	1,6%	1,00	1,20
312 Industrie des peaux et cuirs	392	0,2%	1,00	1,01
313 Industrie du tabac	19	0,0%	1,00	1,23
314 Industrie du papier	124	0,1%	1,00	0,89
315 Industrie du livre	500	0,2%	1,00	0,70
316 Industrie d'art et de précision	3 026	1,3%	1,00	1,01
317 Transports	3 192	1,4%	1,00	1,11
318 Bateliers	322	0,1%	1,00	0,77
319 Exploitants de remorqueurs	29	0,0%	1,00	1,29
330-335 Adm. de sociétés - Industrie et artisanat	12 130	5,2%	1,00	0,87
INDUSTRIE ET ARTISANAT	48 454	20,7%	1,00	1,01
401 Commerce en gros	2 272	1,0%	1,00	1,16
402 Commerce en détail	26 716	11,4%	1,00	0,97
403 Commerce en gros et en détail	994	0,4%	1,00	0,82
404 Banques	666	0,3%	1,00	0,77
405 Assurances	4 685	2,0%	1,00	0,95
406 Intermédiaires commerciaux	13 601	5,8%	1,00	1,22
407 Industrie hôtelière	10 824	4,6%	1,00	1,06
408 Divertissements publics	2 300	1,0%	1,00	0,90
409 Forains	438	0,2%	1,00	1,25
410 Marchands ambulants, colporteurs,...	2 128	0,9%	1,00	0,99
430-435 Adm. de sociétés - commerce	24 307	10,4%	1,00	0,76
COMMERCE	88 931	38,1%	1,00	0,94
501 Médecins, chirurgiens	9 420	4,0%	1,00	1,23
502 Dentistes	2 063	0,9%	1,00	1,00
503 Pharmaciens	1 629	0,7%	1,00	1,18
504 Vétérinaires	1 322	0,6%	1,00	1,40
505 Paramédical	10 936	4,7%	1,00	1,24
506 Enseignement privé	1 859	0,8%	1,00	1,07
507 Sciences	659	0,3%	1,00	1,95
508 Lettres	1 321	0,6%	1,00	0,80
509 Arts	2 197	0,9%	1,00	0,97
514 Avocats	2 997	1,3%	1,00	0,80
515 Notaires	547	0,2%	1,00	1,17
516 Huissiers de justice	257	0,1%	1,00	1,23
517 Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	2 848	1,2%	1,00	0,90
518 Architectes	3 562	1,5%	1,00	1,03
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	5 993	2,6%	1,00	1,02
530-535 Adm. de sociétés - prof. libérales	937	0,4%	1,00	1,49
PROFESSIONS LIBERALES	48 547	20,8%	1,00	1,09
601 Soins de beauté	7 958	3,4%	1,00	1,06
602 Prof. diverses à caract. manuel	10 962	4,7%	1,00	0,90
630-635 Adm. de sociétés - services	545	0,2%	1,00	0,90
SERVICES	19 465	8,3%	1,00	0,96
000 Autres professions	565	0,2%	1,00	0,93
030-035 Adm. de sociétés - divers	137	0,1%	1,00	0,74
DIVERS	702	0,3%	1,00	0,88
Total	233 645	100%	1	1

■ : sur-représentation par rapport à la Wallonie ■ : sous-représentation par rapport à la Wallonie

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

10 Commentaires sur les quatre tableaux précédents

Au 31 décembre 1999, les indépendants et aidants domiciliés en Wallonie se répartissaient de la manière suivante : 12% exerçaient leur activité dans l'agriculture et pêche, 21% dans l'industrie et artisanat, 38% dans le commerce, 21% dans une profession libérale et 8% dans les services. La répartition est assez proche de celle qui est observée au niveau belge (respectivement 11%, 21%, 41%, 19% et 9%). La proportion d'indépendants exerçant une profession libérale est cependant un peu plus importante en Wallonie.

■ L'agriculture et la pêche

La majorité des indépendants de ce secteur sont cultivateurs, métayers, herbagers ou éleveurs. Ce sous-secteur représente 9,4% des non salariés en Wallonie (3ème secteur en termes de volume d'emploi indépendant à titre principal).

Dans plusieurs sous-secteurs, on observe une part relativement importante d'actifs après la pension : 20% parmi les administrateurs de société de l'agriculture, 19% dans l'exploitation des forêts, 18% chez les cultivateurs, métayers, herbagers ou éleveurs, alors qu'en moyenne la proportion est de 9% pour l'ensemble des secteurs. D'autres activités sont exercées dans une grande proportion à titre complémentaire : horticulteurs (33%), exploitation de forêts (35%) et diverses activités liées à l'agriculture telles que aviculteurs, apiculteurs (36%).

Le secteur de l'exploitation de forêts est le secteur le plus spécifique à la Wallonie comparativement à l'ensemble de la Belgique (IS 2,98 ; 1 737 emplois). Les cultivateurs, métayers, herbagers ou éleveurs, les administrateurs de société de l'agriculture et les pêcheurs en eau douce sont également proportionnellement plus présents en Wallonie que dans le reste du pays.

■ L'industrie et l'artisanat

Les sous-secteurs les plus importants sont l'industrie du bâtiment et les administrateurs de société de l'industrie et artisanat (respectivement 7,1% et 5,2% des indépendants et aidants en Wallonie).

Dans l'industrie alimentaire, la grande majorité des indépendants et aidants le sont à titre principal (88%). Dans le secteur du bâtiment, la proportion d'indépendants à titre complémentaire est supérieure à la moyenne (22%). Enfin, on note une part importante d'actifs après la pension dans certains petits sous-secteurs : industries des peaux et du cuir, du vêtement, du tabac et des céramiques.

Par rapport à la situation observée en Belgique, la Wallonie est significativement spécialisée dans l'industrie des carrières (IS : 1,83 ; 161 emplois), l'industrie chimique (IS : 1,33 ; 220 emplois), l'exploitation de remorqueurs (IS : 1,29 ; 29 emplois), l'industrie du tabac (IS : 1,23 ; 19 emplois), l'industrie du bois et de l'ameublement (IS : 1,20 ; 3 773 emplois) et l'industrie des céramiques (IS : 1,18 ; 70 emplois).

■ Le commerce

Les secteurs les plus importants en termes de volume d'emploi sont le commerce en détail (26 716 personnes, soit 11,4% de l'emploi non salarié), secteur qui offre le plus d'emploi à titre principal en Wallonie ; les administrateurs de société (10,4% de l'emploi total) ; les intermédiaires commerciaux (5,8% des indépendants et aidants en Wallonie) et l'industrie hôtelière (4,6% de l'emploi total).

Dans plusieurs sous-secteurs, la part des travailleurs à titre complémentaire est relativement importante : assurances (37%), marchands ambulants (32%) et commerce en gros et en détail (32%). Dans le secteur des assurances, la part des actifs après la pension est également importante (19%), ce qui, corrélativement, entraîne une faible part d'indépendants et aidants à titre principal (43%).

Les spécialisations dans ce secteur ne sont pas très marquées entre régions. Les intermédiaires commerciaux et les forains sont cependant proportionnellement plus présents en Wallonie que dans le reste du pays.

■ Les professions libérales

Deux branches comptabilisent plus de 20 000 travailleurs indépendants : les professions paramédicales telles que psychologues, infirmiers, masseurs, etc. (10 936 indépendants et aidants, soit 4,7% de l'emploi non salarié en Wallonie) et les médecins et chirurgiens (9 420 indépendants et aidants, soit 4% du total).

Dans la plupart des sous-secteurs médicaux ou juridiques, la grosse majorité (plus de 85%) des travailleurs exercent leur activité à titre principal. Par contre, la part des personnes exerçant une activité à titre complémentaire est relativement importante chez les géomètres, ingénieurs, comptables, experts, dans les professions diverses à caractère intellectuel (conseillers, informaticiens, etc.), l'enseignement privé, le secteur artistique et les lettres (plus de 30%).

Les indices de spécialisation sont relativement élevés dans les professions médicales et paramédicales, mais c'est dans le secteur des sciences (géologues, chimistes, physiciens, etc.) que l'indice est le plus élevé (IS : 1,95 ; 659 personnes).

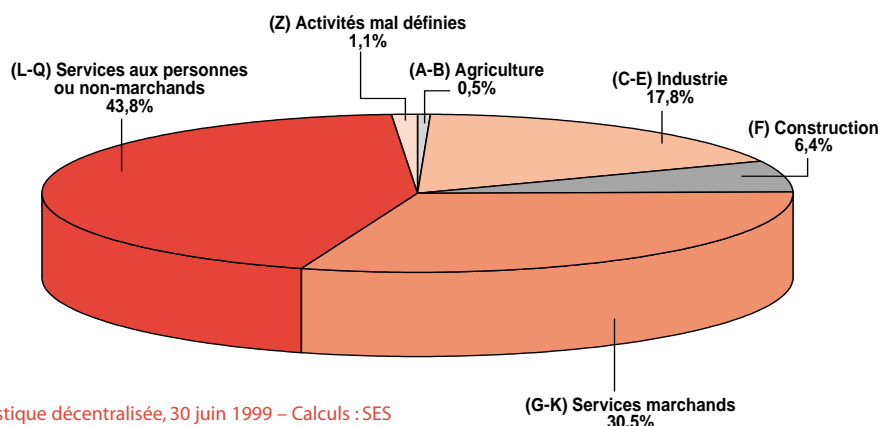
■ Les services

Ce secteur comprend les professions diverses à caractère manuel (garagistes, réparateurs TV, etc., 10 962 indépendants ou aidants, soit 4,7% des non salariés), les soins de beauté (7 958 indépendants ou aidants, soit 3,4% de l'emploi total) et les administrateurs de société dans ce domaine.

A noter que, dans le secteur des soins de beauté, la grande majorité des indépendants exercent leur activité à titre principal. La Wallonie ne présente pas de spécialisation dans ce secteur.

L'emploi salarié dans les établissements wallons

1 Répartition de l'emploi selon les secteurs d'activité



Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Au 30 juin 1999, 865 877 postes de travail salarié étaient recensés sur le territoire de la Wallonie (ce qui représente 26% de l'emploi salarié en Belgique). 0,5% de ces postes étaient exercés dans le secteur de l'agriculture, 17,8% dans l'industrie, 6,4% dans la construction, 30,5% dans les services marchands, 43,8% dans les services aux personnes ou non marchands et 1,1% dans les activités mal définies (qui reprennent essentiellement des postes de travail occupés dans le cadre des programmes d'aide à

l'emploi). Par rapport à l'ensemble de la Belgique, la Wallonie offre proportionnellement plus de postes de travail dans la construction (6,4% des emplois, contre 5,6% pour l'ensemble de la Belgique), dans les services aux personnes ou non marchands (43,8% des emplois, contre 36,4% pour l'ensemble de la Belgique) et dans les activités mal définies (1,1% des emplois, contre 0,6% pour l'ensemble de la Belgique).

2 Répartition de l'emploi et des établissements entre secteurs public et privé et selon la taille des établissements

	Secteur privé			Secteur public			Total
	Moins de 50 salariés	50 salariés et plus	Total secteur privé	Moins de 50 salariés	50 salariés et plus	Total secteur public	
(A-B) Agriculture	4 001	289	4 290				4 290
(C-E) Industrie	45 509	101 409	146 918	849	5 995	6 844	153 762
(F) Construction	42 261	9 500	51 761	22	3 713	3 735	55 496
(G-K) Services marchands	150 501	71 915	222 416	9 093	32 221	41 314	263 730
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	54 102	48 240	102 342	56 988	219 834	276 822	379 164
(Z) Activités mal définies				33	9 402	9 435	9 435
Nombre total de salariés	296 374	231 353	527 727	66 985	271 165	338 150	865 877
(A-B) Agriculture	1 523	3	1 526				1 526
(C-E) Industrie	6 080	510	6 590	84	28	112	6 702
(F) Construction	8 110	104	8 214	1	10	11	8 225
(G-K) Services marchands	35 599	524	36 123	593	147	740	36 863
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	11 136	315	11 451	5 531	1 149	6 680	18 131
(Z) Activités mal définies				7	12	19	19
Nombre total d'établissements	62 448	1 456	63 904	6 216	1 346	7 562	71 466

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Au 30 juin 1999, plus d'un tiers (39%) des emplois salariés exercés en Wallonie relevaient du secteur public. C'est une proportion plus importante que celle qui est observée pour l'ensemble de la Belgique (31%). Corrélativement, la part du secteur privé dans l'emploi wallon (61%) est plus faible que cette même proportion au niveau belge (69%).

Dans le secteur privé, la majorité des emplois dans les établissements de moins de 50 personnes sont localisés dans le secteur des services marchands (50,8% en

Wallonie, 55,1% en Belgique) ; ce secteur offre également une grande part des emplois dans les établissements de plus de 50 salariés (31% en Wallonie, 41% en Belgique), mais en Wallonie la majorité des postes sont situés dans l'industrie (44% des postes de travail localisés dans les établissements de plus de 50 salariés en Wallonie, contre 39% pour la Belgique). Dans le secteur public, plus de 80% des emplois sont situés dans les services aux personnes ou non marchands.

3 Répartition de l'emploi salarié par secteur NACE 2, classement selon le volume d'emploi en ordre décroissant

Nace 2	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./. Wallonie	Ind spéc ./. Belgique	% de l'emploi total	Cumul en %
80	EDUCATION	117 516	1,00	1,26	13,6%	13,6%
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	114 079	1,00	1,23	13,2%	26,7%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	113 527	1,00	1,19	13,1%	39,9%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	59 789	1,00	1,21	6,9%	46,8%
45	CONSTRUCTION	55 496	1,00	1,15	6,4%	53,2%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	51 878	1,00	0,73	6,0%	59,2%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	29 417	1,00	0,63	3,4%	62,6%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	26 884	1,00	1,03	3,1%	65,7%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	22 184	1,00	0,80	2,6%	68,2%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	21 511	1,00	1,05	2,5%	70,7%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	19 611	1,00	0,87	2,3%	73,0%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	16 540	1,00	0,92	1,9%	74,9%
27	METALLURGIE	16 187	1,00	1,62	1,9%	76,8%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	15 949	1,00	1,15	1,8%	78,6%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	14 174	1,00	1,66	1,6%	80,2%
28	TRAVAIL DES METAUX	14 056	1,00	0,95	1,6%	81,9%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	12 833	1,00	1,18	1,5%	83,3%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	12 702	1,00	0,56	1,5%	84,8%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	11 711	1,00	1,20	1,4%	86,2%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	11 496	1,00	0,93	1,3%	87,5%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	9 435	1,00	1,90	1,1%	88,6%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	8 099	1,00	1,65	0,9%	89,5%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	6 532	1,00	1,27	0,8%	90,3%
93	SERVICES PERSONNELS	6 115	1,00	0,97	0,7%	91,0%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	5 408	1,00	0,93	0,6%	91,6%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	5 402	1,00	0,86	0,6%	92,2%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	5 221	1,00	0,64	0,6%	92,8%
17	INDUSTRIE TEXTILE	5 033	1,00	0,46	0,6%	93,4%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	4 693	1,00	1,15	0,5%	93,9%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	4 647	1,00	1,00	0,5%	94,5%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	4 101	1,00	1,39	0,5%	95,0%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	4 023	1,00	0,34	0,5%	95,4%
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	3 749	1,00	0,48	0,4%	95,9%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	3 543	1,00	0,43	0,4%	96,3%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	3 389	1,00	3,22	0,4%	96,7%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	3 307	1,00	0,96	0,4%	97,0%
66	ASSURANCE	2 862	1,00	0,41	0,3%	97,4%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	2 691	1,00	0,79	0,3%	97,7%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	2 686	1,00	0,92	0,3%	98,0%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	2 654	1,00	0,43	0,3%	98,3%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	2 452	1,00	1,33	0,3%	98,6%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	2 194	1,00	1,08	0,3%	98,8%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	2 134	1,00	0,15	0,2%	99,1%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	2 079	1,00	0,42	0,2%	99,3%
95	SERVICES DOMESTIQUES	1 009	1,00	1,27	0,1%	99,4%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	968	1,00	0,32	0,1%	99,5%
62	TRANSPORTS AERIENS	870	1,00	0,27	0,1%	99,6%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	769	1,00	0,86	0,1%	99,7%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	663	1,00	0,46	0,1%	99,8%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	432	1,00	3,07	0,0%	99,9%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	404	1,00	0,49	0,0%	99,9%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	237	1,00	0,24	0,0%	99,9%
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	144	1,00	0,25	0,0%	100,0%
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	129	1,00	1,04	0,0%	100,0%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	109	1,00	0,55	0,0%	100,0%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	94	1,00	3,57	0,0%	100,0%
16	INDUSTRIE DU TABAC	44	1,00	0,06	0,0%	100,0%
61	TRANSPORTS PAR EAU	16	1,00	0,06	0,0%	100,0%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

4 Secteurs d'activité représentant 80% de l'emploi salarié (NACE 4)

Nace 4	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./ Wallonie	Ind spéc ./ Belgique	% de l'emploi total	% cumulés
75.11	ADMINISTRATION PUBLIQUE GENERALE	60 872	1,00	1,23	7,0%	7,0%
85.11	ACTIVITES HOSPITALIERES	45 045	1,00	1,19	5,2%	12,2%
80.10	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL	39 809	1,00	1,35	4,6%	16,8%
85.31	ACTIVITES D'ACTION SOCIALE AVEC HEBERGEMENT	35 674	1,00	1,29	4,1%	20,9%
80.21	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	28 913	1,00	1,25	3,3%	24,3%
80.22	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE	28 031	1,00	1,46	3,2%	27,5%
74.50	SELECTION ET FOURNITURE DE PERSONNEL	26 924	1,00	0,91	3,1%	30,6%
85.32	ACTIVITES D'ACTION SOCIALE SANS HEBERGEMENT	24 275	1,00	1,10	2,8%	33,4%
52.11	COMMERCE DE DETAIL EN MAGASINS NON SPECIALISES A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	23 882	1,00	1,33	2,8%	36,2%
45.21	TRAVAUX DE CONSTRUCTION Y COMPRIS OUVRAGES D'ART	19 092	1,00	1,23	2,2%	38,4%
80.30	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	15 216	1,00	1,08	1,8%	40,2%
64.11	POSTES NATIONALES	14 500	1,00	1,29	1,7%	41,8%
75.22	DEFENSE	14 445	1,00	1,31	1,7%	43,5%
55.30	RESTAURANTS	11 895	1,00	0,84	1,4%	44,9%
75.24	SECURITE PUBLIQUE	11 406	1,00	1,22	1,3%	46,2%
60.24	TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET DEMENAGEMENT	11 389	1,00	0,86	1,3%	47,5%
27.10	SIDERURGIE ET FABRICATION DE FERRO-ALLIAGES (CECA)	11 329	1,00	2,36	1,3%	48,8%
65.12	AUTRES INTERMEDIATIONS MONETAIRES	11 145	1,00	0,55	1,3%	50,1%
98.90	ACTIVITES MAL DEFINIES	9 435	1,00	1,90	1,1%	51,2%
50.20	ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES	8 868	1,00	1,23	1,0%	52,2%
60.10	TRANSPORTS FERROVIAIRES	8 339	1,00	1,37	1,0%	53,2%
45.23	CONSTRUCTION DE VOIES FERREES, CHAUSSEES, PISTES D'AVIATION ET INSTALLATIONS SPORTIVES	8 297	1,00	1,31	1,0%	54,1%
75.13	ACTIVITES D'ORGANISMES PUBLICS RELATIVES AUX MATIERES ECONOMIQUES	7 797	1,00	1,80	0,9%	55,0%
74.70	NETTOYAGE INDUSTRIEL	7 306	1,00	0,75	0,8%	55,8%
75.30	SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	7 212	1,00	0,91	0,8%	56,7%
64.20	TELECOMMUNICATIONS	6 681	1,00	0,87	0,8%	57,5%
15.81	FABRICATION DE PAIN ET DE PATISserie FRAICHE	6 460	1,00	1,17	0,7%	58,2%
91.31	ORGANISATIONS RELIGIEUSES	6 077	1,00	1,92	0,7%	58,9%
24.42	FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES	6 074	1,00	1,60	0,7%	59,6%
75.23	JUSTICE	5 845	1,00	1,29	0,7%	60,3%
60.21	TRANSPORTS REGULIERS DE VOYAGEURS	5 595	1,00	1,16	0,6%	61,0%
80.42	FORMATION PERMANENTE ET AUTRES FORMES D'ENSEIGNEMENT	5 215	1,00	0,78	0,6%	61,6%
52.42	COMMERCE DE DETAIL D'HABILLEMENT	5 107	1,00	0,90	0,6%	62,2%
52.31	PHARMACIES	4 869	1,00	1,71	0,6%	62,7%
52.48	AUTRES COMMERCES DE DETAIL EN MAGASINS SPECIALISES	4 737	1,00	1,23	0,5%	63,3%
35.20	CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE ROULANT	4 693	1,00	1,82	0,5%	63,8%
85.12	PRATIQUE MEDICALE	4 589	1,00	1,19	0,5%	64,3%
29.52	FABRICATION DE MACHINES POUR L'EXTRACTION OU LA CONSTRUCTION	4 507	1,00	3,50	0,5%	64,9%
45.42	MENUISERIE	4 404	1,00	0,92	0,5%	65,4%
45.33	PLOMBERIE	4 334	1,00	1,05	0,5%	65,9%
50.10	COMMERCE DE VEHICULES AUTOMOBILES	4 302	1,00	1,13	0,5%	66,4%
75.12	ACTIVITES D'ORGANISMES PUBLICS RELATIVES AUX SOINS DE SANTE, A L'ENVIRONNEMENT, A L'ENSEIGNEMENT, A LA CULTURE ET AUX AUTRES MATIERES SOCIALES	4 289	1,00	1,25	0,5%	66,9%
45.31	TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE	4 278	1,00	1,07	0,5%	67,3%
74.11	ACTIVITES JURIDIQUES	4 156	1,00	1,22	0,5%	67,8%
73.10	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES	4 091	1,00	1,43	0,5%	68,3%
52.22	COMMERCE DE DETAIL DE VIANDES ET PRODUITS A BASE DE VIANDE	4 078	1,00	1,34	0,5%	68,8%
51.65	COMMERCE DE GROS D'AUTRES MACHINES POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE	3 841	1,00	0,57	0,4%	69,2%
55.40	CAFES ET BARS	3 591	1,00	0,86	0,4%	69,6%
93.02	COIFFURE ET SOINS DE BEAUTE	3 479	1,00	1,18	0,4%	70,0%
45.25	AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	3 331	1,00	1,09	0,4%	70,4%
90.00	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	3 307	1,00	0,96	0,4%	70,8%
28.52	MECANIQUE GENERALE	3 274	1,00	1,13	0,4%	71,2%
55.11	HOTELS ET MOTELS AVEC RESTAURANT	3 247	1,00	0,85	0,4%	71,6%
35.30	CONSTRUCTION AERONAUTIQUE ET SPATIALE	3 226	1,00	1,86	0,4%	71,9%
40.10	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	3 223	1,00	1,79	0,4%	72,3%
51.53	COMMERCE DE GROS DE BOIS, PEINTURES, VERNIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION, Y COMPRIS LES APPAREILS SANITAIRES	3 163	1,00	0,84	0,4%	72,7%
45.22	REALISATION DE CHARPENTES ET DE COUVERTURES	3 157	1,00	1,49	0,4%	73,0%
85.14	AUTRES ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE	3 067	1,00	0,87	0,4%	73,4%
91.33	AUTRES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES, N.D.A.	3 054	1,00	1,03	0,4%	73,7%
92.61	GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	3 008	1,00	1,26	0,3%	74,1%
40.40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE PLUSIEURS SORTES D'ENERGIE	2 925	1,00	0,97	0,3%	74,4%
52.46	COMMERCE DE DETAIL DE QUINCAILLERIE, DE PEINTURES, VERRE ET ARTICLES EN VERRE	2 918	1,00	1,50	0,3%	74,8%
74.20	ACTIVITES D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE	2 757	1,00	0,57	0,3%	75,1%
70.20	LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS PROPRES	2 721	1,00	1,50	0,3%	75,4%
51.46	COMMERCE DE GROS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES	2 670	1,00	0,73	0,3%	75,7%
52.44	COMMERCE DE DETAIL DE MEUBLES ET D'EQUIPEMENTS DU FOYER	2 637	1,00	0,99	0,3%	76,0%
22.22	AUTRE IMPRIMERIE	2 618	1,00	0,64	0,3%	76,3%
45.44	PEINTURE ET VITRERIE	2 612	1,00	0,96	0,3%	76,6%
66.03	ASSURANCES DE DOMMAGES, MALADIES ET RISQUES DIVERS	2 543	1,00	0,43	0,3%	76,9%
67.20	AUXILIAIRES D'ASSURANCE	2 531	1,00	0,93	0,3%	77,2%
26.12	FACONNAGE ET TRANSFORMATION DU VERRE PLAT	2 509	1,00	2,03	0,3%	77,5%
41.00	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	2 452	1,00	1,33	0,3%	77,8%
51.64	COMMERCE DE GROS DE MACHINES ET MATERIEL DE BUREAU	2 358	1,00	0,46	0,3%	78,0%
74.12	ACTIVITES COMPTABLES	2 356	1,00	0,61	0,3%	78,3%
51.47	AUTRES COMMERCES DE GROS DE BIENS DE CONSOMMATION	2 266	1,00	0,58	0,3%	78,6%
51.39	COMMERCE DE GROS NON SPECIALISE DE DENREES ALIMENTAIRES, BOISSONS ET TABAC	2 239	1,00	0,88	0,3%	78,8%
28.12	FABRICATION DE CHARPENTES EN MENUISERIES METALLIQUES	2 134	1,00	0,97	0,2%	79,1%
26.11	FABRICATION DE VERRE PLAT	2 047	1,00	2,83	0,2%	79,3%
25.24	FABRICATION D'AUTRES ARTICLES EN MATIERES PLASTIQUES	2 038	1,00	0,88	0,2%	79,5%
14.12	EXTRACTION DE PIERRES A CIMENT, DE PIERRES CALCAIRES, DE GYPSE ET DE CRAIE	2 036	1,00	3,79	0,2%	79,8%
26.13	FABRICATION DE VERRE CREUX	1 959	1,00	3,45	0,2%	80,0%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

5 Spécialisation des travailleurs salariés de la Wallonie par rapport à la Belgique

Nace 2	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./. Wallonie	Ind spéc ./. Belgique	% de l'emploi total
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	3 749	1,00	0,48	0,4%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	432	1,00	3,07	0,0%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	109	1,00	0,55	0,0%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	94	1,00	3,57	0,0%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	3 389	1,00	3,22	0,4%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	19 611	1,00	0,87	2,3%
16	INDUSTRIE DU TABAC	44	1,00	0,06	0,0%
17	INDUSTRIE TEXTILE	5 033	1,00	0,46	0,6%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	968	1,00	0,32	0,1%
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	144	1,00	0,25	0,0%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	2 686	1,00	0,92	0,3%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	4 693	1,00	1,15	0,5%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	5 221	1,00	0,64	0,6%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	237	1,00	0,24	0,0%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	16 540	1,00	0,92	1,9%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	5 402	1,00	0,86	0,6%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	14 174	1,00	1,66	1,6%
27	METALLURGIE	16 187	1,00	1,62	1,9%
28	TRAVAIL DES METAUX	14 056	1,00	0,95	1,6%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	12 833	1,00	1,18	1,5%
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	129	1,00	1,04	0,0%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	5 408	1,00	0,93	0,6%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	2 079	1,00	0,42	0,2%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	2 194	1,00	1,08	0,3%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	2 134	1,00	0,15	0,2%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	8 099	1,00	1,65	0,9%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	2 654	1,00	0,43	0,3%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	769	1,00	0,86	0,1%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	6 532	1,00	1,27	0,8%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	2 452	1,00	1,33	0,3%
45	CONSTRUCTION	55 496	1,00	1,15	6,4%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	15 949	1,00	1,15	1,8%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	29 417	1,00	0,63	3,4%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	59 789	1,00	1,21	6,9%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	22 184	1,00	0,80	2,6%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	26 884	1,00	1,03	3,1%
61	TRANSPORTS PAR EAU	16	1,00	0,06	0,0%
62	TRANSPORTS AERIENS	870	1,00	0,27	0,1%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	4 023	1,00	0,34	0,5%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	21 511	1,00	1,05	2,5%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	12 702	1,00	0,56	1,5%
66	ASSURANCE	2 862	1,00	0,41	0,3%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	2 691	1,00	0,79	0,3%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	4 647	1,00	1,00	0,5%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	663	1,00	0,46	0,1%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	3 543	1,00	0,43	0,4%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	4 101	1,00	1,39	0,5%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	51 878	1,00	0,73	6,0%
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	114 079	1,00	1,23	13,2%
80	EDUCATION	117 516	1,00	1,26	13,6%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	113 527	1,00	1,19	13,1%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	3 307	1,00	0,96	0,4%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	11 711	1,00	1,20	1,4%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	11 496	1,00	0,93	1,3%
93	SERVICES PERSONNELS	6 115	1,00	0,97	0,7%
95	SERVICES DOMESTIQUES	1 009	1,00	1,27	0,1%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	9 435	1,00	1,90	1,1%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	404	1,00	0,49	0,0%
	Total	865 877			
	Part dans l'emploi belge	25,8%			

■ : sur-représentation par rapport à la Wallonie/ ■ : sous-représentation par rapport à la Wallonie

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

6 Les 60 secteurs les plus spécialisés de la Wallonie par rapport à la Belgique

Nace 4	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./. Wallonie	Ind spéc ./. Belgique	% de l'emploi total
10.30	EXTRACTION ET AGGLOMERATION DE LA TOURBE	2	1,00	3,88	0,0%
14.13	EXTRACTION D'ARDOISE	22	1,00	3,88	0,0%
23.10	COKEFACTION	125	1,00	3,88	0,0%
26.23	FABRICATION D'ISOLATEURS ET PIECES ISOLANTES EN CERAMIQUE	144	1,00	3,88	0,0%
26.24	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CERAMIQUES A USAGE TECHNIQUE	4	1,00	3,88	0,0%
26.52	FABRICATION DE CHAUX	11	1,00	3,88	0,0%
27.31	ETIRAGE A FROID	19	1,00	3,88	0,0%
14.11	EXTRACTION DE PIERRES POUR LA CONSTRUCTION	1137	1,00	3,86	0,1%
26.22	FABRICATION D'APPAREILS SANITAIRES EN CERAMIQUE	358	1,00	3,81	0,0%
14.12	EXTRACTION DE PIERRES A CIMENT, DE PIERRES CALCAIRES, DE GYPSE ET DE CRAIE	2036	1,00	3,79	0,2%
14.50	AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES, N.D.A.	36	1,00	3,77	0,0%
29.60	FABRICATION D'ARMES ET DE MUNITIONS	1334	1,00	3,77	0,2%
26.53	FABRICATION DE PLATRE	95	1,00	3,65	0,0%
10.10	EXTRACTION ET AGGLOMERATION DE LA HOUILLE	92	1,00	3,57	0,0%
27.52	FONDERIE D'ACIER	1053	1,00	3,55	0,1%
29.52	FABRICATION DE MACHINES POUR L'EXTRACTION OU LA CONSTRUCTION	4507	1,00	3,50	0,5%
26.13	FABRICATION DE VERRE CREUX	1959	1,00	3,45	0,2%
30.01	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU	93	1,00	3,40	0,0%
26.51	FABRICATION DE CIMENT	1863	1,00	3,24	0,2%
02.01	SYLVICULTURE ET EXPLOITATION FORESTIERE	430	1,00	3,11	0,0%
26.26	FABRICATION DE PRODUITS CERAMIQUES REFRACTAIRES	601	1,00	3,07	0,1%
05.02	PISCICULTURE ET AQUACULTURE	109	1,00	3,02	0,0%
27.32	LAMINAGE A FROID DE FEUILLARDS	840	1,00	2,94	0,1%
26.11	FABRICATION DE VERRE PLAT	2047	1,00	2,83	0,2%
31.61	FABRICATION DE MATERIELS ELECTRIQUES POUR MOTEURS ET VEHICULES	627	1,00	2,83	0,1%
18.10	FABRICATION DE VETEMENTS EN CUIR	21	1,00	2,81	0,0%
21.23	FABRICATION D'ARTICLES DE PAPETERIE	1784	1,00	2,78	0,2%
21.22	FABRICATION D'ARTICLES EN PAPIER A USAGE SANITAIRE OU DOMESTIQUE	603	1,00	2,72	0,1%
25.11	FABRICATION DE PNEUMATIQUES ET DE CHAMBRES A AIR	784	1,00	2,71	0,1%
27.22	FABRICATION DE TUBES EN ACIER	295	1,00	2,63	0,0%
24.63	FABRICATION D'HUILES ESSENTIELLES	197	1,00	2,61	0,0%
24.61	FABRICATION D'EXPLOSIFS	163	1,00	2,59	0,0%
01.30	CULTURE ET ELEVAGE ASSOCIES	478	1,00	2,50	0,1%
29.11	FABRICATION DE MOTEURS ET TURBINES, A L'EXCLUSION DE MOTEURS POUR AVIONS ET VEHICULES A MOTEUR	587	1,00	2,47	0,1%
27.10	SIDERURGIE ET FABRICATION DE FERRO-ALLIAGES (CECA)	11329	1,00	2,36	1,3%
26.14	FABRICATION DE FIBRES DE VERRE	814	1,00	2,35	0,1%
17.12	PREPARATION ET FILATURE DE FIBRES DE TYPE LAINIER - CYCLE CARDE	279	1,00	2,31	0,0%
92.33	FETES FORAINES ET PARCS D'ATTRACTIONS	412	1,00	2,30	0,0%
26.21	FABRICATION DE PRODUITS CERAMIQUES A USAGE DOMESTIQUE ET ORNEMENTAL	114	1,00	2,29	0,0%
24.20	FABRICATION DE PRODUITS AGROCHIMIQUES	390	1,00	2,19	0,0%
27.33	PROFILAGE A FROID PAR FORMAGE OU PLIAGE	203	1,00	2,13	0,0%
01.42	SERVICES ANNEXES A L'ELEVAGE	279	1,00	2,12	0,0%
19.10	APPRET ET TANNAGE DES CUIRS	123	1,00	2,07	0,0%
17.60	FABRICATION D'ETOFFES A MAILLES	86	1,00	2,07	0,0%
15.83	FABRICATION DE SUCRE	848	1,00	2,07	0,1%
26.12	FACONNAGE ET TRANSFORMATION DU VERRE PLAT	2509	1,00	2,03	0,3%
25.12	RECHAPAGE DE PNEUMATIQUES	176	1,00	2,01	0,0%
29.71	FABRICATION D'APPAREILS ELECTROMENAGERS	376	1,00	1,97	0,0%
24.41	FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE BASE	679	1,00	1,97	0,1%
91.31	ORGANISATIONS RELIGIEUSES	6077	1,00	1,92	0,7%
98.90	ACTIVITES MAL DEFINIES	9435	1,00	1,90	1,1%
52.61	VENTE PAR CORRESPONDANCE	705	1,00	1,88	0,1%
52.73	REPARATION DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX	12	1,00	1,86	0,0%
35.30	CONSTRUCTION AERONAUTIQUE ET SPATIALE	3226	1,00	1,86	0,4%
24.15	FABRICATION D'ENGRAIS ET DE PRODUITS AZOTES	833	1,00	1,85	0,1%
35.20	CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE ROULANT	4693	1,00	1,82	0,5%
28.61	FABRICATION DE COUTELLERIE	46	1,00	1,82	0,0%
75.13	ACTIVITES D'ORGANISMES PUBLICS RELATIVES AUX MATIERES ECONOMIQUES	7797	1,00	1,80	0,9%
40.10	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	3223	1,00	1,79	0,4%
27.54	FONDERIE D'AUTRES METAUX NON FERREUX	433	1,00	1,78	0,1%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

7 Analyse de la structure sectorielle de l'emploi en Wallonie au 30 juin 1999

L'analyse de la répartition sectorielle de l'emploi se base sur la nomenclature NACE-Bel (voir méthodologie). Les intitulés de secteurs utilisés se réfèrent toujours à cette nomenclature et peuvent parfois ne pas être très explicites. Dans la mesure du possible, nous essaierons de fournir des exemples pour éclairer le lecteur. Pour plus de détails sur le contenu de chaque secteur, nous invitons à se référer à une table de codification NACE (les codes ont volontairement été laissés dans les tableaux à cet effet).

Les trois secteurs les plus importants, en termes de volume d'emploi, occupent chacun un peu plus de 13% des salariés, soit 40% des postes de travail salariés en Wallonie. Il s'agit des secteurs suivants :

■ **l'éducation** (13,6% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 117 516 postes de travail au 30 juin 1999), qui comprend notamment le personnel de l'enseignement primaire et maternel (4,6% de l'emploi salarié en Wallonie), de l'enseignement secondaire général (3,3%), de l'enseignement secondaire professionnel et technique (3,2%) et de l'enseignement supérieur (1,8%).

■ **l'administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire** (13,2% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 114 079 postes de travail), qui comprend notamment le personnel de l'administration publique générale (7,0% de l'emploi salarié en Wallonie), de la défense (1,7%), de la sécurité publique, c'est-à-dire police et gendarmerie (1,3%), des activités d'organismes publics relatives aux matières économiques (0,9%), de la sécurité sociale obligatoire (0,8%), de la justice (tribunaux, prisons, etc., 0,7%) et des activités d'organismes publics relatives aux soins de santé, à l'environnement, à l'enseignement, à la culture et aux autres matières sociales (0,9%).

■ **la santé et action sociale** (13,1% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 113 527 postes de travail), qui comprend notamment le personnel des hôpitaux (5,2% de l'emploi salarié en Wallonie), des activités d'action sociale avec hébergement (maisons de repos, orphelinats, instituts pour handicapés, etc., 4,1%) et sans hébergement (crèches et garderie, centres PMS, ateliers protégés, etc., 2,8%).

Viennent ensuite trois autres secteurs un peu moins importants en termes de volume d'emploi : chacun représente environ 6% de l'emploi salarié en Wallonie. Ces trois secteurs plus les trois précédents représentent près de 60% de l'emploi wallon. Ces secteurs sont les suivants :

■ **le commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles** (6,9% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 59 789 postes de travail), qui comprend notamment le personnel du commerce de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire (supérettes, supermarchés, etc., 2,8% de l'emploi salarié en Wallonie), du commerce de détail d'habillement (0,6%), des pharmacies (0,6%), des autres commerces de détail en magasins spécialisés (fleuristes, horlogeries, bijouteries, magasins d'articles de sport et de camping, drogueries, etc., 0,5%) et du commerce de détail de viandes et produits à base de viande (0,5%).

■ **la construction** (6,4% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 55 496 postes de travail), qui comprend notamment le personnel des travaux de construction y compris ouvrages d'art (construction de maisons individuelles, d'immeubles, de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole, de tunnels, de ponts, de canalisations à longue distance, etc., 2,2% de l'emploi salarié en Wallonie), de la construction de voies ferrées, chaussées, pistes d'aviation et installations sportives (1,0%), de menuiserie (0,5%), de plomberie (0,5%) et des travaux d'installation électrique (0,5%).

■ **les autres services fournis aux entreprises** (6,0% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 51 878 postes de travail), qui comprennent entre autres le secteur de la sélection et fourniture de personnel (qui inclut notamment tous les travailleurs intérimaires localisés à l'agence où ils sont inscrits, 3,1% de l'emploi salarié en Wallonie), le nettoyage industriel (0,8%), les activités juridiques (cabinets d'avocats, étude de notaire, cabinet d'huissier, etc., 0,5%) et les activités d'architecture et d'ingénierie (bureau d'architecte, de géomètre, etc., 0,3%).

En ajoutant les neuf secteurs suivants, les plus importants en termes de volume d'emploi, on obtient les quinze secteurs qui représentent 80% de l'emploi salarié en Wallonie. Ces neuf secteurs sont les suivants :

- **le commerce de gros** et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles (3,4% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 29 417 postes de travail), dont le commerce de gros d'autres machines pour l'industrie (0,4% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **les transports terrestres** (3,1% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 26 884 postes de travail), dont les transports routiers de marchandises et déménagement (1,3% de l'emploi salarié en Wallonie) et les transports ferroviaires (1,0%) ;
- **les hôtels et restaurants** (2,6% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 22 184 postes de travail), dont les restaurants (1,4% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **les postes et télécommunications** (2,5% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 21 511 postes de travail), dont les postes nationales (1,7% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **les industries alimentaires** (2,3% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 19 611 postes de travail), dont la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (0,7% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **l'industrie chimique** (1,9% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 16 540 postes de travail), dont la fabrication de produits pharmaceutiques (0,7% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **la métallurgie** (1,9% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 16 187 postes de travail), dont la sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (1,3% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **le commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles et commerce de détail de carburants** (1,8% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 15 949 postes de travail), dont l'entretien et réparation de véhicules automobiles (1,0% de l'emploi salarié en Wallonie) ;
- **les fabrications d'autres produits minéraux non métalliques** (1,6% de l'emploi salarié en Wallonie, soit 14 174 postes de travail), dont le façonnage et transformation de verre plat (0,3% de l'emploi salarié en Wallonie), la fabrication de verre plat (0,2%), la fabrication de verre creux (0,2%) et la fabrication de ciment (0,2%).

Cette brève analyse permet d'avoir une image de la répartition sectorielle des emplois exercés en Wallonie et, entre autres, de déterminer quels sont les principaux secteurs d'activité en termes de volume d'emploi. Nous allons maintenant, à l'aide du coefficient de spécialisation (le mode de calcul est expliqué dans la note méthodologique), déterminer quels sont les secteurs qui sont spécifiques à la Wallonie ; c'est-à-dire les secteurs où l'emploi est proportionnellement plus important en Wallonie que dans l'ensemble du pays. L'analyse est réalisée en deux étapes : nous repérons d'abord les secteurs qui ont un indice de spécialisation élevé et nous citons ensuite les sous-secteurs les plus spécifiques à la Wallonie (l'indice de spécialisation du sous-secteur est souvent plus important que celui du secteur agrégé).

A la lecture de la liste des secteurs spécifiques en Wallonie, des noms de grosses entreprises viendront spontanément à l'esprit (dans la sidérurgie, le verre, la construction aéronautique, le ciment, la fabrication de produits pharmaceutiques, etc.). Il convient cependant d'être prudent dans l'interprétation : les données exposées ici présentent la répartition de l'emploi et des établissements selon l'activité réelle des personnes. Ainsi, si une entreprise exerce trois activités, par exemple cokerie, fabrication de fonte et d'acier brut et chaudronnerie, on compte un établissement pour chaque activité, même si physiquement l'entreprise a un siège d'exploitation unique, et l'emploi est réparti dans ces trois secteurs. Une même entreprise peut donc relever de plusieurs secteurs. Nous invitons le lecteur à lire la note méthodologique pour plus de détails.

Les secteurs les plus spécifiques à la Wallonie (relativement à l'ensemble de la Belgique) sont trois secteurs fortement liés aux ressources naturelles de la région :

- **l'extraction de houille, de lignite et de tourbe** (indice de spécialisation -IS- de 3,57 ; 94 emplois en Wallonie), dont l'extraction et agglomération de houille (IS : 3,57 ; 92 emplois) ;
- **les autres industries extractives** (IS : 3,22 ; 3 389 emplois), dont l'extraction d'ardoise (IS : 3,88 ; 22 emplois), l'extraction de pierres pour la construction (IS : 3,86 ; 1 137 emplois) et l'extraction de pierres à ciment, de pierres calcaires, de gypse et de craie (IS : 3,79 ; 2 036 emplois) ;

■ **la sylviculture, exploitation forestière et services annexes** (IS : 3,07 ; 432 emplois).

Ensuite, dans le classement par ordre décroissant de l'indice de spécialisation, se trouve un secteur un peu particulier : **les activités mal définies**. Ce secteur comprend entre autres les personnes occupées dans le cadre de programmes de remise au travail, notamment PRIME. Pour l'administration de l'ONSS, leur employeur est le Forem et, par conséquent, il n'est pas possible de les localiser dans un secteur.

Le secteur suivant est **la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques** (IS : 1,66 ; 14 174 emplois), dont la fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique (IS : 3,88 ; 144 emplois), la fabrication d'autres produits céramiques à usage technique (IS : 3,88 ; 4 emplois), la fabrication de chaux (IS : 3,88 ; 11 emplois), la fabrication d'appareils sanitaires en céramique (IS : 3,81 ; 358 emplois), la fabrication de plâtre (IS : 3,65 ; 95 emplois), la fabrication de verre creux (IS : 3,45 ; 1 959 emplois), la fabrication de ciment (IS : 3,24 ; 1 863 emplois), la fabrication de produits céramiques réfractaires (IS : 3,07 ; 601 emplois), la fabrication de verre plat (IS : 2,83 ; 2 047 emplois), la fabrication de fibres de verre (IS : 2,35 ; 814 emplois), la fabrication de produits céramiques à usage domestique et ornemental (IS : 2,29 ; 114 emplois) et le façonnage et transformation du verre plat (IS : 2,03 ; 2 509 emplois).

En cinquième place dans le classement par ordre décroissant de l'indice de spécialisation se trouve le secteur de **la fabrication d'autres matériels de transport** (IS : 1,65 ; 8 099 emplois), dont la construction aéronautique et spatiale (IS : 1,86 ; 3 226 emplois) et la construction de matériel ferroviaire roulant (IS : 1,82 ; 4 693 emplois).

Le secteur de **la métallurgie** (IS : 1,62 ; 16 187 emplois) se trouve en sixième place. Il comprend notamment l'étrépage à froid (IS : 3,88 ; 19 emplois), la fonderie d'acier (IS : 3,55 ; 1 053 emplois), le laminage à froid de feuillards (IS : 2,94 ; 840 emplois), la fabrication de tubes en acier (IS : 2,63 ; 295 emplois), la sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (IS : 2,36 ; 11 329 emplois) et la fonderie d'autres métaux non ferreux (IS : 1,78 ; 433 emplois).

Les autres secteurs plus spécifiques à la Wallonie (dans les limites de l'interprétation précisée dans la méthodologie) sont surlignés en foncé dans le tableau 5. Les secteurs qui sont proportionnellement sous-représentés en Wallonie par rapport à la Belgique sont surlignés en clair dans ce même tableau. Les huit secteurs les moins représentés en Wallonie, proportionnellement à l'ensemble de la Belgique, sont par ordre croissant de l'indice de spécialisation : l'industrie du tabac (IS : 0,06), les transports par eau (IS : 0,06), la construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques (IS : 0,15), la cokéfaction, raffinage et industries nucléaires (IS : 0,24), l'industrie du cuir et de la chaussure (IS : 0,25), les transports aériens (IS : 0,27), l'industrie de l'habillement et des fourrures (IS : 0,32) et les services auxiliaires des transports (IS : 0,34).

8 Variation du nombre de postes de travail salarié exercés en Wallonie de 1995 à 1999 par secteur d'activité

Nace 2	Dénomination du secteur	Nbre en 1995 travailleurs	Nbre en 1999 travailleurs	Variation 95-99 en chiffre absolu	Variation 95-99 en %
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	93 276	114 079	20 803	22%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	98 744	113 527	14 783	15%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	45 663	51 878	6 215	14%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	9 189	11 496	2 307	25%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	14 991	16 540	1 549	10%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	2 100	3 543	1 443	69%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	58 352	59 789	1 437	2%
45	CONSTRUCTION	54 118	55 496	1 378	3%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	6 767	8 099	1 332	20%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	28 086	29 417	1 331	5%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	2 746	4 023	1 277	47%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	21 038	22 184	1 146	5%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	14 931	15 949	1 018	7%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	26 002	26 884	882	3%
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	2 956	3 749	793	27%
62	TRANSPORTS AERIENS	118	870	752	637%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	18 881	19 611	730	4%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	3 983	4 647	664	17%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	494	769	275	56%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	11 442	11 711	269	2%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	3 864	4 101	237	6%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	2 462	2 691	229	9%
95	SERVICES DOMESTIQUES	820	1 009	189	23%
93	SERVICES PERSONNELS	5 987	6 115	128	2%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	9 360	9 435	75	1%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	3 253	3 307	54	2%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	2 604	2 654	50	2%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	2 090	2 134	44	2%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	102	109	7	7%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	660	663	3	0%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	403	404	1	0%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	2 079	2 079	0	0%
61	TRANSPORTS PAR EAU	21	16	-5	-24%
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	149	129	-20	-13%
16	INDUSTRIE DU TABAC	74	44	-30	-41%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	130	94	-36	-28%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	2 268	2 194	-74	-3%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	6 640	6 532	-108	-2%
28	TRAVAIL DES METAUX	14 177	14 056	-121	-1%
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	291	144	-147	-51%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	580	432	-148	-26%
66	ASSURANCE	3 041	2 862	-179	-6%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	3 624	3 389	-235	-6%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	2 931	2 686	-245	-8%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	489	237	-252	-52%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	14 537	14 174	-363	-2%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	5 587	5 221	-366	-7%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	5 798	5 402	-396	-7%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	1 413	968	-445	-31%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	13 232	12 702	-530	-4%
17	INDUSTRIE TEXTILE	5 637	5 033	-604	-11%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	3 075	2 452	-623	-20%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	5 323	4 693	-630	-12%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	14 023	12 833	-1 190	-8%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	6 881	5 408	-1 473	-21%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	23 628	21 511	-2 117	-9%
27	METALLURGIE	19 872	16 187	-3 685	-19%
80	EDUCATION	127 239	117 516	-9 723	-8%
	Total	828 221	865 877	37 656	5%

■ : évolution plus favorable par rapport à la Wallonie / ■ : évolution moins favorable par rapport à la Wallonie

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

De 1995 à 1999, l'offre d'emploi en Wallonie s'est accrue de 37 656 postes de travail, soit une augmentation de 4,5%, rythme légèrement plus faible qu'au niveau belge (+5,3%).

L'analyse des secteurs agrégés montre une augmentation de l'emploi salarié dans tous les secteurs sauf dans l'industrie (recul de 4% du nombre de postes de travail en Wallonie entre 1995 et 1999). L'emploi salarié a augmenté de 18% dans l'agriculture, 3% dans la construction, 6% dans les services marchands, 8% dans les services aux personnes ou non marchands et 1% dans les activités mal définies.

En termes absolus, c'est dans le secteur des administrations publiques, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire que se concentre le plus de créations d'emploi salarié (+20 803 postes). L'emploi y a augmenté de 22% depuis 1995, soit plus rapidement que dans l'ensemble de la Belgique (+14%). L'augmentation de l'emploi public wallon s'explique en partie par les migrations de fonctionnaires, travaillant auparavant à Bruxelles, vers leur nouveau lieu de travail (la Région wallonne a en effet établi son administration sur son territoire, contrairement à la Région flamande). L'emploi a également augmenté fortement dans le secteur de la santé et action sociale (+14 783 postes de travail), soit une augmentation de 15%, c'est-à-dire à un rythme comparable à l'ensemble de la Belgique (+14%).

Le troisième secteur est celui des autres services fournis aux entreprises. En termes d'effectifs, l'emploi s'y est accru de 6 215 unités, soit une augmentation de 14%, nettement inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du pays (22%).

Les secteurs ayant connu une augmentation de plus de 1 000 postes de travail entre 1995 et 1999 sont les suivants :

- l'industrie chimique : +1 549 unités, soit une augmentation de 10%, c'est-à-dire une évolution nettement plus favorable que l'emploi dans ce secteur au niveau belge, qui a connu une diminution de 1% ;
- les activités informatiques : +1 443 unités, soit une augmentation de 69%, comparable au taux de croissance observé au niveau belge (+77%) ;
- le commerce de détail à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles : +1 437 unités, soit +2%, contre +5% au niveau belge ;

- la construction : +1 378 unités, soit +3%, contre une diminution de 2% au niveau belge ;
- la fabrication d'autres matériels de transport : +1 332 unités, soit +20%, contre +16% au niveau belge ;
- le commerce de gros et intermédiaire du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles : +1 331 unités, soit +5%, comme au niveau belge ;
- les services auxiliaires de transport : +1 277 unités, soit +47%, contre +7% au niveau belge ;
- les hôtels et restaurants : +1 146 unités, soit +5%, contre +8% au niveau belge ;
- le commerce et réparation de véhicules automobiles et motocycles ; commerce de détail de carburant : +1 018 unités, soit +7%, contre +4% au niveau belge.

En termes relatifs, les plus fortes hausses d'emploi s'observent dans les secteurs suivants :

- les transports aériens (+637%, soit une hausse de 752 unités) ;
- les activités informatiques (+69%, soit une hausse de 1 443 unités) ;
- la récupération de matières recyclables (+56%, soit une hausse de 275 unités) ;
- les services auxiliaires de transport (+47%, soit +1 277 unités).

Les secteurs ayant connu une évolution défavorable entre 1995 et 2000 sont les suivants :

- l'éducation (-9 723 unités, soit -8%, contre -1% au niveau belge) ;
- la métallurgie (-3 685 unités, soit -19%, contre -13% au niveau belge) ;
- les postes et télécommunications (-2 117 unités, soit -9%, contre +5% au niveau belge) ;
- la fabrication de machines et appareils électriques (-1 473 unités, soit -21%, contre -5% au niveau belge) ;
- la fabrication de machine et équipements (-1 190 unités, soit -8%, contre -3% au niveau belge).

9 Répartition et évolution de 1995 à 1999 des postes de travail salarié par taille d'établissement

Intitulé taille	Nbre en 95 Etablissm.	Nbre en 95 Travailleurs	Nbre en 99 Etablissm.	Nbre en 99 Travailleurs	Var 95-99 Etablissm.	Var 95-99 Travailleurs	Var % 95-99 Etablissm.	Var % 95-99 Travailleurs
(A-B) Agriculture (1) de 1 à 4 travailleurs	1 267	1 900	1 323	1 953	56	53	4%	3%
(2) de 5 à 9 travailleurs	108	731	130	846	22	115	20%	16%
(3) de 10 à 19 travailleurs	46	594	55	729	9	135	20%	23%
(4) de 20 à 49 travailleurs	14	413	15	473	1	60	7%	15%
(5) de 50 à 99 travailleurs	0	0	2	106	2	106		
(6) de 100 à 199 travailleurs	0	0	1	183	1	183		
Somme (A-B) Agriculture	1 435	3 638	1 526	4 290	91	652	6%	18%
(C-E) Industrie (1) de 1 à 4 travailleurs	3 698	7 325	3 518	6 970	-180	-355	-5%	-5%
(2) de 5 à 9 travailleurs	1 129	7 432	1 169	7 746	40	314	4%	4%
(3) de 10 à 19 travailleurs	794	10 783	810	10 961	16	178	2%	2%
(4) de 20 à 49 travailleurs	645	19 750	667	20 681	22	931	3%	5%
(5) de 50 à 99 travailleurs	250	17 696	251	18 064	1	368	0%	2%
(6) de 100 à 199 travailleurs	135	18 813	155	21 621	20	2 808	15%	15%
(7) de 200 à 499 travailleurs	101	30 440	93	28 523	-8	-1 917	-8%	-6%
(8) de 500 à 999 travailleurs	30	21 217	25	17 718	-5	-3 499	-17%	-16%
(9) Plus de 1000 travailleurs	17	27 369	14	21 478	-3	-5 891	-18%	-22%
Somme (C-E) Industrie	6 799	160 825	6 702	153 762	-97	-7 063	-1%	-4%
(F) Construction (1) de 1 à 4 travailleurs	5 468	10 157	5 466	10 119	-2	-38	0%	0%
(2) de 5 à 9 travailleurs	1 467	9 659	1 496	9 804	29	145	2%	2%
(3) de 10 à 19 travailleurs	712	9 411	710	9 426	-2	15	0%	0%
(4) de 20 à 49 travailleurs	410	12 113	439	12 934	29	821	7%	7%
(5) de 50 à 99 travailleurs	72	4 658	84	5 745	12	1 087	17%	23%
(6) de 100 à 199 travailleurs	19	2 447	17	2 549	-2	102	-11%	4%
(7) de 200 à 499 travailleurs	12	2 955	11	3 310	-1	355	-8%	12%
(8) de 500 à 999 travailleurs	4	2 718	2	1 609	-2	-1 109	-50%	-41%
Somme (F) Construction	8 164	54 118	8 225	55 496	61	1 378	1%	3%
(G-K) Services Marchands (1) de 1 à 4 travailleurs	26 720	47 995	26 898	47 981	178	-14	1%	0%
(2) de 5 à 9 travailleurs	4 962	31 908	5 379	34 498	417	2 590	8%	8%
(3) de 10 à 19 travailleurs	2 315	30 769	2 437	32 603	122	1 834	5%	6%
(4) de 20 à 49 travailleurs	1 335	39 674	1 478	44 512	143	4 838	11%	12%
(5) de 50 à 99 travailleurs	335	23 166	360	25 170	25	2 004	7%	9%
(6) de 100 à 199 travailleurs	183	25 781	180	25 107	-3	-674	-2%	-3%
(7) de 200 à 499 travailleurs	83	24 855	103	30 653	20	5 798	24%	23%
(8) de 500 à 999 travailleurs	25	17 431	23	16 376	-2	-1 055	-8%	-6%
(9) Plus de 1000 travailleurs	6	8 348	5	6 830	-1	-1 518	-17%	-18%
Somme (G-K) Services marchands	35 964	249 927	36 863	263 730	899	13 803	2%	6%
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands (1) de 1 à 4 travailleurs	10 822	19 765	10 971	19 890	149	125	1%	1%
(2) de 5 à 9 travailleurs	2 267	14 880	2 246	14 838	-21	-42	-1%	0%
(3) de 10 à 19 travailleurs	1 787	24 517	1 780	24 695	-7	178	0%	1%
(4) de 20 à 49 travailleurs	1 658	51 109	1 670	51 667	12	558	1%	1%
(5) de 50 à 99 travailleurs	688	47 091	732	50 414	44	3 323	6%	7%
(6) de 100 à 199 travailleurs	414	56 857	436	60 752	22	3 895	5%	7%
(7) de 200 à 499 travailleurs	188	56 124	206	61 179	18	5 055	10%	9%
(8) de 500 à 999 travailleurs	62	45 059	58	42 031	-4	-3 028	-6%	-7%
(9) Plus de 1000 travailleurs	21	34 951	32	53 698	11	18 747	52%	54%
Somme (L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	17 907	350 353	18 131	379 164	224	28 811	1%	8%
(Z) Activités mal définies (1) de 1 à 4 travailleurs	4	8	4	9	0	1	0%	13%
(2) de 5 à 9 travailleurs	1	8	2	10	1	2	100%	25%
(3) de 10 à 19 travailleurs	4	44	1	14	-3	-30	-75%	-68%
(4) de 20 à 49 travailleurs	1	20	0	0	-1	-20	-100%	-100%
(6) de 100 à 199 travailleurs	2	278	2	311	0	33	0%	12%
(7) de 200 à 499 travailleurs	1	484	0	0	-1	-484	-100%	-100%
(8) de 500 à 999 travailleurs	6	3 995	7	4 676	1	681	17%	17%
(9) Plus de 1000 travailleurs	3	4 523	3	4 415	0	-108	0%	-2%
Somme (Z) Activités mal définies	22	9 360	19	9 435	-3	75	-14%	1%
Total (1) de 1 à 4 travailleurs	47 979	87 150	48 180	86 922	201	-228	0%	0%
(2) de 5 à 9 travailleurs	9 934	64 618	10 422	67 742	488	3 124	5%	5%
(3) de 10 à 19 travailleurs	5 658	76 118	5 793	78 428	135	2 310	2%	3%
(4) de 20 à 49 travailleurs	4 063	123 079	4 269	130 267	206	7 188	5%	6%
(5) de 50 à 99 travailleurs	1 345	92 611	1 429	99 499	84	6 888	6%	7%
(6) de 100 à 199 travailleurs	753	104 176	791	110 523	38	6 347	5%	6%
(7) de 200 à 499 travailleurs	385	114 858	413	123 665	28	8 807	7%	8%
(8) de 500 à 999 travailleurs	127	90 420	115	82 410	-12	-8 010	-9%	-9%
(9) Plus de 1000 travailleurs	47	75 191	54	86 421	7	11 230	15%	15%
Total	70 291	828 221	71 466	865 877	1 175	37 656	2%	5%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

■ Structure

Les 865 877 postes de travail exercés en Wallonie se répartissent de la façon suivante : 42% étaient exercés dans des établissements de moins de 50 salariés et corrélativement 58% dans des établissements de plus de 50 salariés. La proportion de salariés occupés dans des unités petites ou moyennes est un peu plus importante en Wallonie que dans l'ensemble de la Belgique (où les proportions citées ci-dessus sont respectivement de 39,6% et 60,4%).

La grande majorité (96,1%) des 71 466 établissements implantés en Wallonie occupent moins de 50 travailleurs (proportion semblable à ce que l'on observe pour la Belgique : 95,9%). 67% (soit 48 180 établissements) sont de très petites unités de moins de 5 travailleurs ; elles occupent 10% des travailleurs en Wallonie, c'est-à-dire autant que les 54 établissements de plus de 1 000 travailleurs.

Dans **l'agriculture**, plus de 90% de l'emploi en Wallonie est exercé dans des établissements de moins de 50 personnes, 46% se concentre dans de très petites unités de moins de 5 travailleurs.

Dans **l'industrie**, les établissements sont de plus grande taille : 70% des salariés travaillent dans des unités de plus de 50 travailleurs. Le secteur comprend 14 établissements de plus de 1 000 travailleurs qui occupent 14% de l'emploi du secteur. Il s'agit d'établissements de la sidérurgie, de l'industrie pharmaceutique, de la construction aéronautique et spatiale et de la fabrication de machines pour l'extraction ou la construction.

Le secteur de **la construction** comprend beaucoup de petits établissements : 76% des salariés travaillent dans un établissement de moins de 50 personnes et 23% dans un établissement de 20 à 49 travailleurs. Il est important de garder à l'esprit ce que recouvre la notion d'établissement au sens de l'ONSS (voir note méthodologique), il peut en effet parfois s'agir d'un chantier. Les deux gros établissements de ce secteur font partie du secteur de la construction de voies ferrées.

En Wallonie, l'emploi dans **les services marchands** est plus concentré dans les petits établissements qu'au niveau belge : l'emploi dans les établissements de moins de 50 personnes représente 60,5% des postes de travail dans ce secteur, contre 52,8% pour l'ensemble du pays. Les cinq établissements de plus de 1 000 travailleurs (occupant 3% des salariés de ce secteur) sont des établissements de services collectifs dans les deux grandes métropoles wallonnes (transport ferroviaire, transport urbain, poste). Les 23 établissements de 500 à 999 travailleurs, qui regroupent 6% de l'emploi dans les services marchands, sont des établissements de services collec-

tifs de grandes villes wallonnes (transport ferroviaire, transport urbain, poste, téléphone), de sélection et fourniture de personnel, du secteur bancaire, du transport aérien, du nettoyage et de la recherche et développement.

Dans **les services aux personnes ou non marchands**, 70,7% des postes de travail sont exercés dans des établissements de plus de 50 personnes, 58% dans des établissements de plus de 50 personnes du secteur public (58,6% au niveau belge). Les 32 établissements de plus de 1 000 travailleurs qui occupent 14% de l'emploi dans ce secteur sont des ministères, des hôpitaux, des unités des forces armées et des établissements de différents niveaux d'enseignement (rappelons que plusieurs implantations d'un même employeur dans une même commune ne sont comptabilisées que pour un établissement).

Enfin, le secteur **des activités mal définies** comprend essentiellement des établissements du Forem, qui, pour des raisons administratives, est l'employeur des personnes occupées dans le cadre des programmes d'emploi (tels que PRIME).

■ Evolution

De 1995 à 1999, c'est dans les établissements **de plus de 1 000 travailleurs** que l'emploi a le plus augmenté (+15%). Ce résultat doit cependant être fortement nuancé. D'une part, durant la même période, l'emploi dans les établissements de la classe inférieure (500 à 999 travailleurs) a fortement diminué (-9%). On peut donc supposer qu'il y a un glissement de classe de taille d'un certain nombre d'établissements. D'autre part, l'augmentation de l'emploi dans les établissements de très grande taille ne touche que le secteur des services aux personnes ou non marchands, probablement des établissements relevant du secteur public où la notion de taille d'établissement est parfois un peu artificielle. Dans l'industrie et dans les services marchands, l'emploi dans les très grands établissements diminue fortement (respectivement -22% et -18%).

L'emploi dans les établissements de **200 à 499 personnes** a également fortement augmenté (+8%). Cette augmentation touche la plupart des grands secteurs : construction (+12%), services marchands (+23%), services aux personnes ou non marchands (+9%), sauf l'industrie, où l'emploi diminue dans toutes les classes de taille au-dessus de 200 travailleurs.

L'emploi augmente dans toutes les autres classes de taille, sauf dans les très petits établissements de **1 à 4 travailleurs**.

Les demandeurs d'emploi en Région wallonne

1 Différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi selon le genre

		Hommes	Femmes	Total
Demandeurs d'emploi inoccupés	Chômeurs complets indemnisés (CCI) demandeurs d'emploi	80 814	105 527	186 341
	Jeunes en période de stage	4 894	4 437	9 331
	Demandeurs d'emploi libres inoccupés	3 263	4 666	7 929
	Chômeurs admis sur base de prestations à temps partiel volontaire	28	564	592
	Autres demandeurs d'emploi inoccupés	6 027	8 459	14 486
Sous-total des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		95 026	123 653	218 679
Autres inoccupés en retrait du marché du travail	CCI non demandeurs d'emploi	29 667	20 949	50 616
	CCI dispensés en raison de difficultés sur le plan social et familial	70	3 827	3 897
	CCI dispensés pour reprise d'études	2 054	2 508	4 562
Sous-total des autres inoccupés en retrait du marché du travail		31 791	27 284	59 075
Demandeurs d'emploi en formation	Demandeurs d'emploi en formation professionnelle "collective" à temps plein	2 984	2 412	5 396
	Demandeurs d'emploi en formation professionnelle individuelle à temps plein	2 378	967	3 345
Sous-total des demandeurs d'emploi en formation		5 362	3 379	8 741
Demandeurs d'emploi occupés inscrits	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit	8 327	26 113	34 440
	Jeunes travailleurs occupés à temps partiel pendant leur période de stage	561	1 058	1 619
	Demandeurs d'emploi occupés dans les ateliers protégés à temps plein	389	117	506
	Demandeurs d'emploi libres occupés à temps plein	3 164	2 184	5 348
	Demandeurs d'emploi libres occupés à temps partiel	668	3 914	4 582
	Chômeurs occupés en ALE et dispensés de pointage	188	471	659
Sous-total des demandeurs d'emploi occupés inscrits		13 297	33 857	47 154
Total		145 476	188 173	333 649

Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 - Calculs : SES

Au 30 juin 2000, la Wallonie comptait 218 679 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits (DEI, définition internationale du chômage, voir note méthodologique), dont 186 341 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-de). Ces derniers représentent donc 85% du chômage selon la définition internationale.

Elargissons l'analyse à des catégories de personnes inscrites au Forem, mais qui ne répondent plus à la définition du chômage, soit parce qu'elles ne sont plus disponibles sur le marché du travail (comme les CCI dispensés de l'inscription comme demandeurs d'emploi ou les demandeurs d'emploi en formation), soit parce qu'elles sont occupées dans un emploi (mais souhaitent un autre emploi). Le tableau montre que les DEI représentent 66% de l'ensemble des ces personnes, les inoccupés en retrait du marché du travail un peu plus de 17%, les demandeurs d'emploi en formation 3% et les demandeurs d'emploi

occupés inscrits 14%. La comparaison avec la Belgique ne peut se faire qu'en éliminant la catégorie des demandeurs d'emploi en formation (les données ne sont pas publiées). Elle nous informe que les DEI représentent 67% des inscrits en Wallonie, mais seulement 60% pour l'ensemble de la Belgique. La différence la plus marquante s'observe pour les personnes en retrait du marché du travail (18% des inscrits en Wallonie, contre 23% en Belgique). Les demandeurs d'emploi occupés inscrits représentent en Wallonie 15% des inscrits, contre 17% pour l'ensemble de la Belgique.

Les femmes représentent 57% des demandeurs d'emploi inoccupés inscrits. Elles sont également majoritaires parmi les demandeurs d'emploi occupés inscrits (72%). Par contre, elles sont moins nombreuses que les hommes parmi les inoccupés en retrait du marché du travail (46%) et les demandeurs d'emploi en formation (39%).

2 Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de 1985 à 2000

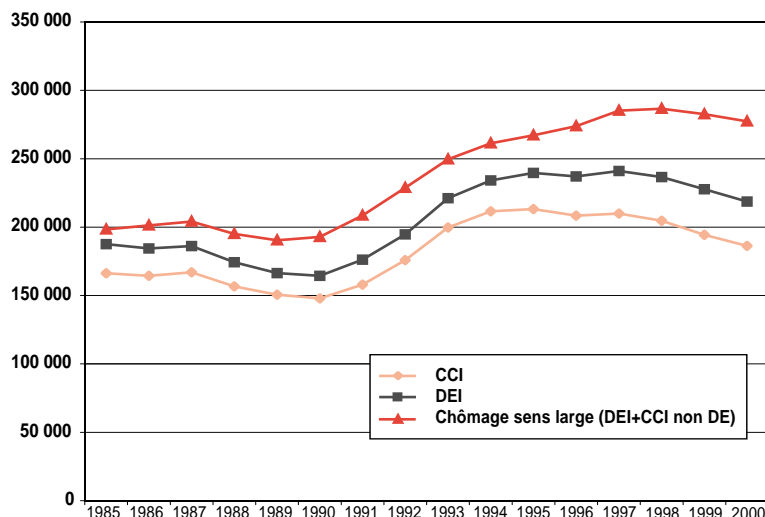
Au cours de ces cinq dernières années, le nombre de chômeurs wallons (DEI) a connu alternativement une période de hausse jusqu'en avril 1996, une baisse à partir de mai 1996, interrompue par une légère hausse de juin 1997 à mai 1998, et ensuite à nouveau une baisse ininterrompue jusqu'à aujourd'hui.

A titre indicatif, au 30 juin, le taux de croissance du nombre de DEI, par rapport au mois correspondant de l'année précédente, s'élevait à 2,4% en 1995, il devient négatif en 1996 (-1,1%), est à nouveau positif en 1997 (+1,7%) et à partir de juin 1998, le nombre de DEI recule de plus en plus rapidement (-1,8% en 1998, -3,8% en 1999 et

-4,0% en 2000). Entre juin 1995 et 2000, le nombre de DEI a baissé de 8,7%.

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi observée au cours de ces dernières années n'est que partiellement attribuable à l'amélioration conjoncturelle qui a débuté en 1996. En effet, elle résulte aussi de plusieurs modifications de la réglementation intervenues au cours de l'année 1996, qui ont transféré un certain nombre de demandeurs d'emploi dans l'inactivité. La mesure qui a eu le plus grand impact est l'abaissement, de 55 à 50 ans, de l'âge à partir duquel le chômeur est dispensé de

INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI EN WALLONIE



Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

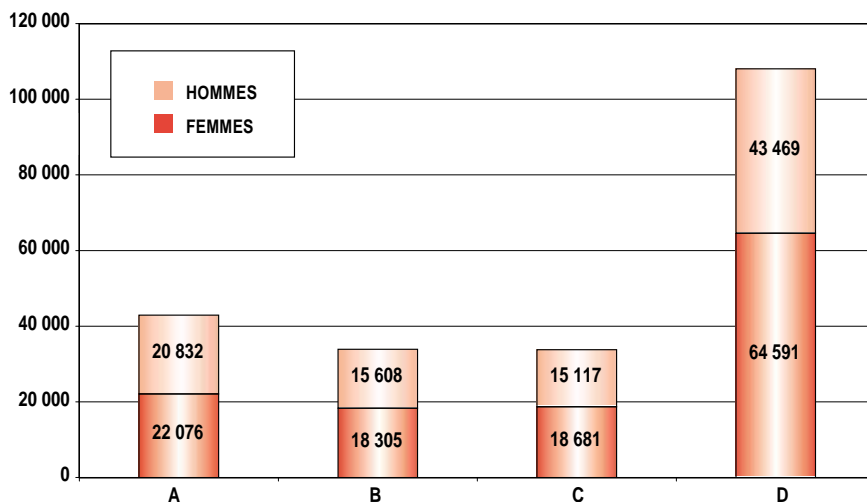
mentaire, nous avons construit une série dans laquelle nous ajoutons aux DEI le nombre de personnes appartenant à cette catégorie. L'évolution observée est nettement moins bonne. On observe cependant, depuis le mois de novembre 1998, une décroissance de ce chômage au sens plus large par rapport aux mois correspondants de l'année précédente.

A titre de comparaison avec les taux de croissance des DEI, celui du nombre de chômeurs au sens large au 30 juin, par rapport aux mois correspondants de l'année précédente, est resté positif jusqu'au 30 juin 1998 (+2,2% en 1995, +2,5% en 1996, +4,2% en 1997, +0,5% en 1998) ; le recul du chômage au sens large ne commence qu'en 1999 (-1,4% en 1999 et -1,9% en 2000).

Entre juin 1995 et 2000, le chômage au sens large a augmenté de 3,8%.

rechercher activement un emploi (la modification réglementaire est intervenue le 1er janvier 1996). Dès lors, depuis février 1996, le nombre de chômeurs âgés non demandeurs d'emploi n'a cessé d'augmenter. Afin de neutraliser les effets de cette modification régle-

3 Répartition des demandeurs d'emploi inoccupés selon la durée de chômage



Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

A : Moins de 6 mois
B : De 6 mois à moins de 1 an
C : De 1 an à moins de 2 ans
D : Plus de 2 ans

Au 30 juin 2000, les demandeurs d'emploi inoccupés wallons se répartissaient de la manière suivante : 20% étaient inoccupés depuis moins de six mois, 16% de six mois à un an, 15% d'un an à moins de deux ans et 49% étaient au chômage depuis plus de deux ans.

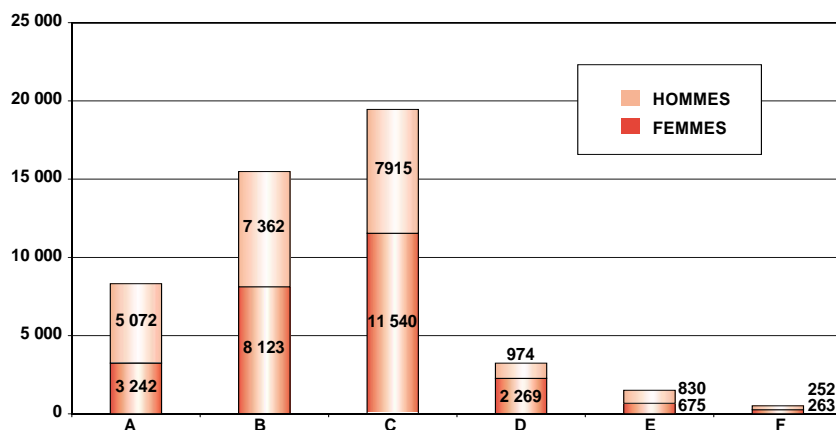
La part du chômage de longue durée (plus de deux ans) est plus importante en Wallonie que dans l'ensemble du pays (49% en Wallonie, contre 43% pour l'ensemble du pays).

Les proportions des chômeurs (DEI) au chômage depuis six mois à un an et depuis un à deux ans sont légèrement plus faibles pour l'ensemble du pays (respectivement

16% et 15% en Wallonie, contre 17% et 16% en Belgique). La part des demandeurs d'emploi inoccupés depuis moins de six mois est plus faible en Wallonie que dans l'ensemble du pays (20% en Wallonie, contre 25% en Belgique).

La part des femmes parmi les DEI est positivement corrélée avec la durée d'inoccupation. Si les femmes représentent 51% des DEI depuis moins de six mois, elles représentent près de 60% des DEI depuis plus de deux ans (54% et 55% des DEI de six mois à un an et des DEI d'un an à deux ans).

4 Demandeurs d'emploi inoccupés de moins de 25 ans selon le niveau d'études et le genre



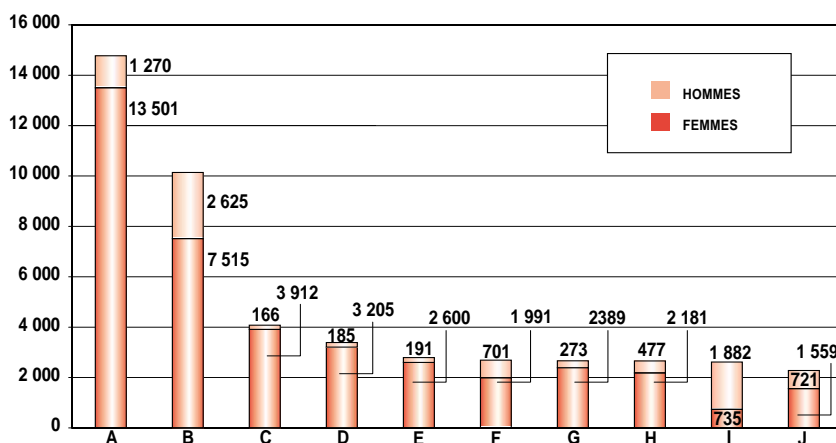
- A : Primaire
- B : Secondaire inférieur (plein exercice)
- C : Secondaire supérieur (plein exercice)
- D : Supérieur
- E : Apprentissage terminé
- F : Autres études

Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Au 30 juin 2000, les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans représentaient 22% de l'ensemble des DEI (proportion semblable à celle qui est observée pour l'ensemble du pays, soit 21%). Il est à noter que le choix du mois de juin entraîne une légère sous-estimation de la proportion de jeunes chômeurs (cf. note méthodologique). Les jeunes demandeurs d'emploi se répartissent selon leur niveau d'étude de la manière suivante : 17% n'ont pas dépassé le niveau d'enseignement primaire, 32% ont un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, 40% ont réussi l'enseignement secondaire supérieur, 7% ont un diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non), 3% ont terminé un apprentissage et 1% a terminé d'autres études. La part des femmes parmi les DEI est positivement corrélée avec le niveau de diplôme : elles représentent 39%

des DEI ayant atteint au mieux le niveau d'enseignement primaire, 52% de ceux qui ont atteint le secondaire inférieur, 59% des DEI de niveau secondaire supérieur et 70% des DEI qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Il ne faudrait pas conclure de cette analyse que la probabilité d'être au chômage est plus grande pour les diplômés de l'enseignement secondaire que pour ceux qui ont un niveau de diplôme inférieur. De même, l'augmentation de la part des femmes parmi les DEI en fonction du niveau de diplôme ne signifie pas qu'une femme diplômée de l'enseignement supérieur sera plus souvent au chômage que celle qui a un diplôme du secondaire inférieur. En effet, ces données du chômage doivent être rapportées à celle de la population active et à la population en âge de travailler par niveau de diplôme.

5 Principales professions de type employé des demandeurs d'emploi inoccupés de plus de 25 ans



- A : Vendeurs et travailleurs apparentés
- B : Employés administratifs
- C : Personnel aide-soignant
- D : Secrétaires
- E : Personnel pédagogique spécialisé
- F : Employés de comptabilité
- G : Personnel de la radio, de la TV, du film et du spectacle
- H : Autre personnel médical et paramédical
- I : Techniciens et gradués techniques (ou assimilés par l'expérience)
- J : Artistes peintres, graphistes, publicistes

Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans rechercher un emploi dans une profession de type employé représentent 32% des DEI au 30 juin 2000. Les professions les plus souvent déclarées sont : vendeurs et

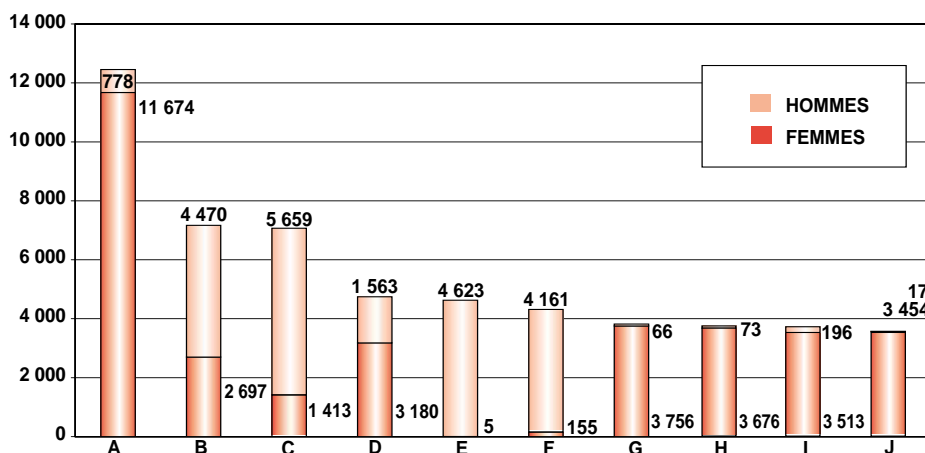
travailleurs apparentés (21% des DEI de plus de 25 ans recherchant une profession de type employé), employés administratifs (15%), personnel aide-soignant (6%), secrétaires (5%), personnel pédagogique spécialisé (4%),

employés de comptabilité (4%), personnel de la radio, de la TV, du film et du spectacle (4%), autre personnel médical et paramédical (4%), techniciens et gradués techniques (4%) et artistes peintres, graphistes, publicistes, décorateurs (3%).

Les femmes représentent 76% des demandeurs d'emploi

de cette catégorie. Elles sont encore plus présentes parmi les professions citées ci-dessus, sauf parmi les employés administratifs ou de comptabilité (où elles représentent 74% des DEI), les techniciens et gradués techniques (28%) et les artistes peintres, graphistes, publicistes, décorateurs (68%).

6 Principales professions de type ouvrier des demandeurs d'emploi inoccupés de plus de 25 ans



Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans déclarant rechercher un emploi dans une profession de type ouvrier représentent 46% des DEI au 30 juin 2000. Les professions les plus souvent déclarées sont : hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés (12%), manutentionnaires (7%), manœuvres (7%), cuisiniers (5%), maçons et carreleurs (5%), conducteurs de véhicules à moteurs (4%), tailleurs, tailleuses et travailleurs assimilés (4%), femmes et valets de chambre, domestiques et travailleurs assimilés (4%), coiffeurs, spécialistes de soin de beauté (4%) et couseurs et brodeurs de produits textiles, de fourrures et de vêtements et de gants en cuir (3%).

Les femmes représentent 44% des demandeurs d'emploi de cette catégorie. Parmi les professions citées ci-dessus, la part des femmes varie très fortement : elles représentent plus de 90% des DEI parmi les hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés (94%), tailleurs, tailleuses et travailleurs assimilés (98%), femmes et valets de chambre, domestiques et travailleurs assimilés (98%), coiffeurs, spécialistes de soin de beauté

A : Hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés

B : Manutentionnaires

C : Manœuvres, non classés ailleurs

D : Cuisiniers

E : Maçons et carreleurs

F : Conducteurs de véhicules à moteur

G : Tailleurs, tailleuses et travailleurs assimilés

H : Femmes et valets de chambre, domestiques et travailleurs assimilés, non classés ailleurs

I : Coiffeurs, spécialistes de soins de beauté et travailleurs assimilés

J : Couseurs et brodeurs de produits textiles, de fourrures et de vêtements et de gants de cuir

(95%), couseurs et brodeurs de produits textiles, de fourrures et de vêtements et de gants en cuir (100%) ; elles représentent 67% des DEI cuisiniers. Par contre, elles sont minoritaires parmi les manutentionnaires (38%), manœuvres (20%), maçons et carreleurs (0%) et conducteurs de véhicules à moteurs (4%).

Synthèse

Le marché du travail s'articule autour d'une offre de main d'œuvre (la population active) et d'une demande de main-d'œuvre (l'emploi). Lorsque cette rencontre n'est pas parfaite, on parlera de chômage. Ces thèmes ont été abordés, dans cet ordre, tout au long de cette étude.

L'offre de main-d'œuvre renvoie au concept de population, dans ce cas, la population résidant en Wallonie (indépendamment de l'endroit où elle exerce son activité). Elle est déterminée par deux facteurs : d'une part l'importance de la population en âge de travailler, d'autre part le comportement des individus par rapport au marché du travail.

Au 1er janvier 2000, la Wallonie comptait 3 339 516 habitants dont 2 158 143 étaient en âge de travailler, soit 64,6%. Cette proportion est légèrement plus faible qu'au niveau belge (65,6%). Les personnes plus âgées sont proportionnellement aussi nombreuses en Wallonie que dans l'ensemble du pays. C'est donc la plus grande proportion de jeunes en Wallonie (18,6% des habitants ont moins de 15 ans) qui compense le plus faible pourcentage d'habitants en âge de travailler. La fécondité plus élevée en Wallonie que dans le reste du Royaume est une des raisons principales de cette différence de structure par âge.

65,2% des personnes en âge de travailler en Wallonie se présentent sur le marché du travail (données au 30 juin 1999). C'est-à-dire exactement la même proportion qu'au niveau du pays.

Par contre, la proportion de la population en âge de travailler qui occupe effectivement un emploi est plus faible en Wallonie qu'au niveau belge (54,7% en Wallonie, contre 58,1% pour l'ensemble de la Belgique), ce qui s'explique par le taux de chômage plus important en Wallonie (16,2%) que dans le reste du pays (10,9%).

En Wallonie comme dans l'ensemble de la Belgique, les femmes se présentent moins sur le marché du travail que les hommes (le taux d'activité des femmes s'élève à 58,3%, contre 72,1% pour les hommes) et leur chance de trouver un emploi est plus faible (le taux de chômage des femmes s'élève à 20,1%, contre 13,0% pour les hommes).

La proportion de jeunes de 15 à 25 ans se présentant sur le marché du travail est relativement faible (36,7%) et leur taux de chômage très élevé (34,8%).

Les Wallons se présentant sur le marché du travail occupent, soit un emploi salarié, soit un emploi indépendant, soit les deux. L'information concernant les salariés résidant en Wallonie analysée dans cette étude est partielle (elle ne couvre que les personnes assujetties à l'ONSS). Comme lors de l'analyse des taux, les comportements diffèrent selon le sexe et l'âge. Les femmes représentent 40,9% des salariés résidant en Wallonie. Elles occupent bien plus souvent que les hommes des emplois dans les services aux personnes ou non marchands (éducation, santé et action sociale, services personnels, etc.) ; elles sont par contre très peu présentes dans l'industrie ou la construction. Les jeunes salariés (moins de 25 ans) représentent 10,4% des salariés résidant en Wallonie. Ils sont proportionnellement plus souvent, que leurs aînés, occupés dans des secteurs où les emplois sont plus précaires tels que l'horeca, les services personnels (dont les coiffeurs), les autres services fournis aux entreprises (dont l'intérim), le commerce et réparation de véhicules, le commerce de détails et l'agriculture.

La proportion de femmes et de jeunes (moins de 25 ans) parmi l'ensemble des indépendants et aidants résidant en Wallonie est très faible (respectivement 28,3% et 2,7% au 31 décembre 1999).

La majorité des indépendants et aidants exercent leur activité à titre principal (73,4% des non salariés), 18,1% l'exercent à titre complémentaire et 8,6% sont actifs après la pension. Des proportions semblables sont observées au niveau du Royaume.

Au 31 décembre 1999, les indépendants et aidants domiciliés en Wallonie se répartissaient de la manière suivante : 12% exerçaient leur activité dans l'agriculture et pêche, 21% dans l'industrie et artisanat, 38% dans le commerce, 21% dans une profession libérale et 8% dans les services. La répartition est assez proche de celle qui est observée au niveau belge. La proportion d'indépendants exerçant une profession libérale est cependant un peu plus importante en Wallonie.

L'examen de l'indice de spécialisation permet de déterminer les secteurs qui sont proportionnellement plus présents en Wallonie que dans l'ensemble du pays.

Le secteur de l'exploitation de forêts est le secteur le plus spécifique à la Wallonie, comparativement à l'ensemble de la Belgique. Les cultivateurs, métayers, herbagers ou éleveurs et les administrateurs de société de l'agriculture sont également proportionnellement plus présents en Wallonie que dans le reste du pays.

Dans l'industrie et l'artisanat, la Wallonie est significativement spécialisée dans l'industrie des carrières, l'industrie chimique, l'exploitation de remorqueurs, l'industrie du tabac, l'industrie du bois et de l'ameublement et l'industrie des céramiques.

Dans le secteur du commerce, les spécialisations ne sont pas très marquées entre régions. Les intermédiaires commerciaux et les forains sont cependant proportionnellement plus présents en Wallonie que dans le reste du pays.

Parmi les professions libérales, les indices de spécialisation sont relativement élevés dans les professions médicales et paramédicales, mais c'est dans le secteur des sciences que l'indice est le plus élevé.

L'analyse du travail indépendant nous amène à aborder l'aspect demande de main-d'œuvre. Il s'agit d'examiner les postes de travail exercés en Wallonie (quel que soit le lieu de résidence du travailleur).

Au 30 juin 1999, 865 877 postes de travail salarié étaient recensés sur le territoire de la Wallonie (ce qui représente 26% de l'emploi salarié en Belgique). 0,5% de ces postes étaient exercés dans le secteur de l'agriculture, 17,8% dans l'industrie, 6,4% dans la construction, 30,5% dans les services marchands, 43,8% dans les services aux personnes ou non marchands et 1,1% dans les activités mal définies (qui reprennent essentiellement des postes de travail occupés dans le cadre de programmes d'aide à l'emploi).

Plus d'un tiers (39%) des emplois salariés exercés en Wallonie relevaient du secteur public. C'est une proportion plus importante que celle qui est observée pour l'ensemble de la Belgique (31%).

Les trois secteurs les plus importants, en termes de volume d'emploi, occupent chacun un peu plus de 13% des salariés, soit, au total, 40% des postes de travail salarié en Wallonie : l'éducation, l'administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire et la santé et action sociale.

Viennent ensuite trois autres secteurs un peu moins importants en termes de volume d'emploi : chacun représente environ 6% de l'emploi salarié en Wallonie. Ces trois secteurs plus les trois précédents représentent près de 60% de l'emploi wallon : le commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles, la construction et les autres services fournis aux entreprises.

Les secteurs les plus spécifiques à la Wallonie (relativement à l'ensemble de la Belgique) sont trois secteurs fortement liés aux ressources naturelles de la région. Il s'agit de l'extraction de houille, de lignite et de tourbe, des autres industries extractives (notamment de pierres à ciment, de pierres calcaires, de gypse et de craie) et de la sylviculture, exploitation forestière et services annexes.

Ensuite, dans le classement par ordre décroissant de l'indice de spécialisation se trouve un secteur un peu particulier : les activités mal définies. Ce secteur comprend entre autres les personnes occupées dans le cadre de programmes de remise au travail, notamment PRIME. Le secteur suivant est la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, qui comprend entre autres les secteurs de la céramique, du plâtre, du verre et du ciment. En cinquième place dans le classement se trouve le secteur de la fabrication d'autres matériels de transport, qui comprend la construction aéronautique et spatiale. La métallurgie occupe la sixième place.

La grande majorité (96,1%) des 71 466 établissements implantés en Wallonie occupent moins de 50 travailleurs (proportion semblable à ce que l'on observe pour la Belgique : 95,9%). 67% (soit 48 180 établissements) sont de très petites unités de moins de 5 travailleurs ; elles occupent 10% des travailleurs en Wallonie, c'est-à-dire autant que les 54 établissements de plus de 1 000 travailleurs.

La Wallonie connaît un déficit d'emploi qui se traduit par un solde positif de travailleurs occupés dans une autre région ou pays (135 640 au 30 juin 1999 d'après le Ministère fédéral de l'emploi et du travail) et par un chômage relativement important. Au 30 juin 2000, la Wallonie comptait 218 679 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits (DEI) dont 186 341 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI-de). A cette date, le taux de chômage s'élevait à 15,6%, contre 10,1% pour l'ensemble de la Belgique. L'élargissement de l'analyse à des catégories de personnes inscrites auprès du service public de placement, mais qui ne répondent plus à la définition du chômage, soit parce qu'elles ne sont plus disponibles sur le marché du travail, soit parce qu'elles sont occupées dans un emploi, montre des différences importantes par rapport au niveau national. Les DEI représentent 67% des inscrits en Wallonie, mais seulement 60% pour l'ensemble de la Belgique.

COORDONNÉES

Observatoire wallon de l'emploi (OWE)

Service des études et de la statistique du Ministère de la Région wallonne (SES)

Place de la Wallonie, 1

5100 JAMBES

Tél : 081 33 30 50

Fax : 081 33 30 55

J.Vanstraeten@mrw.wallonie.be

<http://mrw.wallonie.be/ses>

<http://mrw.wallonie.be/owe>

Directeur des recherches

Monsieur Jean HOUARD,

Inspecteur général scientifique

Auteur des commentaires de ce cahier

Valérie VANDER STRICHT, Marc DEBUISSON

Traitement des données de l'ensemble de la publication

Marc DEBUISSON, Jean-Paul DUPREZ, Didier HENRY, Michel LAFFUT

et Valérie VANDER STRICHT (SES), Laurence VANDEN DOOREN (OSEC) et Pierre CORNIL

Coordination de l'ensemble de la publication

Jean HOUARD, Evelyne ISTACE et Valérie VANDER STRICHT

Pour en savoir plus

- De Wasseige Yves, Laffut Michel, Ruyters Christine et Schleiper Pascal (2001) **Bassins d'emploi et régions fonctionnelles. Méthodologie et définition des bassins d'emploi wallons.** Jambes, Ministère de la Région wallonne, Service des études et de la statistique, Discussion papers n°0101.
- De Wasseige Yves, Laffut Michel, Ruyters Christine et Schleiper Pascal (2001) **Bassins d'emploi et régions fonctionnelles. Inventaire et synthèse des territoires sous-régionaux.** Jambes, Ministère de la Région wallonne, Service des études et de la statistique, Discussion papers n°0102.
- Houard Jean, Laffut Michel, Ruyters Christine et alii (1999) **Annuaire statistique de la Wallonie. Module social.** Jambes, Ministère de la Région wallonne, Service des études et de la statistique.
- **Premier rapport sur la cohésion sociale en Région wallonne (2001).** Jambes, Ministère de la Région wallonne.
- **Tendances économiques, Analyses et prévisions conjoncturelles.** Revue semestrielle du Service des études et de la statistique. Jambes, Ministère de la Région wallonne.
- Vander Stricht Valérie (2000) **« Qui sont les travailleurs à temps partiel wallons ? »** in : Wallonie, revue du Conseil économique et social de la Région wallonne, n°65.

Cette étude n'aurait pas été possible sans information statistique. Nous tenons à remercier tous les producteurs de données : l'Institut national de statistique (INS), le Ministère fédéral de l'emploi et du travail, l'Office national de sécurité sociale (ONSS), l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM) et l'Office national de l'emploi (ONEM). Sans la collaboration du personnel de ces institutions, nous n'aurions pas pu interpréter les informations statistiques correctement. Nous remercions en particulier Messieurs Pierre DMITREVSKY (ONSS), Nicolas GOULIOS (FOREM), Alain MAERTENS (FOREM), Kiem NGUYEN QUOC (ONEM), Jacques OUZIEL (MET), Christine RUYTERS (SES) et Peter VETS (ONSS).

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont encouragés à entreprendre et à poursuivre la rédaction de cet ouvrage.